

# Les Merites Et Les Enseignements Des Ahl-ul-Bayt

---

<"xml encoding="UTF-8?>

## Remarque Préliminaire



Les Imams d'Ahl-ul-Bayt, véritables successeurs du Saint Prophète, savaient d'avance que ceux qui avaient usurpé le pouvoir ne le leur rendraient pas de leur vivant, et qu'ils resteraient, eux et leurs partisans, sous le gouvernement de ceux qui estimaient nécessaire de les combattre par les moyens les plus durs et les plus violents

Il était donc naturel qu'ils cherchent les moyens de se protéger et de protéger leurs adeptes contre l'oppression et la cruauté de l'ennemi régnant. Aussi choisirent-ils la Dissimulation de protection, tant que planait un danger menaçant leur vie et l'authenticité de l'Islam

En d'autre part, il était nécessaire aussi, en vertu de leur Imamat, qu'ils s'occupent de l'enseignement des statuts de la Chari`ah islamique à leurs adeptes, de leur Guidance dans une ligne islamique authentique, et de leur éducation sociale afin qu'ils présentent l'exemple de bons Musulmans

La méthode d'éducation et d'enseignement des Imams d'Ahl-ul-Bayt ne fait pas partie des sujets de ce livre; elle est largement traitée dans les gros ouvrages de hadiths qui se chargent

de faire connaître toutes les connaissances religieuses que lesdits Imams ont diffusées. Toutefois, il est utile d'aborder brièvement ici tout ce qui, dans leur méthode d'éducation de leurs Chiites (partisans), a trait aux croyances, méthode visant à inculquer à leurs adeptes une conduite sociale utile et conforme à la morale islamique, à les rapprocher d'Allah, à débarrasser leur âme de toute tendance au péché et au vice, et à les transformer en des hommes justes et véridiques. Nous avons déjà parlé de la Taqiyyah, qui fait partie des règles de la conduite sociale utile, et nous allons aborder tout de suite quelques autres règles de cette conduite

### (La Supplication (Du`â

Le Saint Prophète a dit : «La supplication est l'arme du Croyant, le Pilier de la Religion, et la Lumière des Cieux et de la Terre»<sup>1</sup>. C'est pourquoi la Supplication est devenue l'un des traits caractéristiques et un des signes distinctifs des Chiites, lesquels ont écrit des dizaines de livres, brefs ou détaillés, sur le Du`â, ses avantages et ses règles, ainsi que sur les Supplications que nous ont laissées les Imams d'Ahl-ul-Bayt

Dans ces livres, on peut découvrir les raisons pour lesquelles le Saint Prophète et ses Successeurs Infaillibles d'Ahl-ul-Bayt ont incité les Musulmans à recourir au Du`â

: Ainsi, ils nous ont indiqué que

La Supplication est la meilleure adoration»<sup>2</sup> -

La Supplication est la meilleure de toutes les bonnes actions que l'on puisse offrir à Allah,» - sur la Terre»<sup>3</sup>

La Supplication éloigne les désastres et les calamités»4» -

.La Supplication est un remède pour toute maladie»5» -

Selon les Traditions, l'Imam Ali était "l'homme de la Supplication"<sup>6</sup>, c'est-à-dire qu'il faisait beaucoup de Supplications. Quoi d'étonnant, puisqu'il s'agit du Premier des Monothéistes! Tout comme ses sermons (voir Nahj-ul-Balâghah), ses Supplications sont les pièces maîtresses de la rhétorique et de l'éloquence de la langue arabe. L'exemple en est la célèbre "Du`â Kumail" qu'il avait enseigné à Kumaïl Ibn Ziyâd<sup>7</sup>. On trouve dans les Supplications de l'Imam Ali tellement de Connaissances Divines et d'orientations religieuses qu'elles peuvent constituer .une bonne voie pour tout bon Musulman

En réalité, les Supplications rapportées du Saint Prophète et des Membres Nobles de sa Sainte Famille sont les meilleurs principes de Guidance pour les Musulmans qui y réfléchissent. Elles peuvent susciter en eux une Foi solide, le sens du sacrifice pour la cause de la Vérité, leur faire connaître les secrets de l'adoration et le plaisir d'implorer Allah et de rester seul avec Lui, leur enseigner ce que l'homme doit savoir pour préserver sa Foi et se rapprocher du Tout-Puissant, et les éloigner des sources de la corruption, des mauvais caprices et des hérésies. En un mot, ces Supplications contiennent le résumé des connaissances religieuses relatives aux bonnes moeurs, à la bonne éducation de l'âme, à la Foi Musulmane, et on peut même dire qu'elles constituent l'une des plus importantes sources de la pensée philosophique et de la recherche .scientifique en matière de théologie et de morale

Si tous les hommes avaient pu, ce qui est loin d'être le cas, s'éclairer de la Lumière projetée par le contenu profond et sublime de ces Supplications, on n'aurait pas vu apparaître toutes ces corruptions qui sévissent sur la Terre, et les âmes enchaînées par les malveillances qui remplissent notre monde auraient eu toute latitude de circuler dans un espace libre et sans entraves; mais, malheureusement, les hommes n'ont pas toujours tendance à écouter les bons conseils des réformateurs et des représentants de la Vérité, car comme le dit Allah : «L'âme est

instigatrice de la malveillance» (Sourate Yousof, 12:53), et : « (O Prophète!) La plupart des .(gens n'embrasseront pas la Croyance, malgré ton désir ardent» (Sourate Yousof, 12:103

Il faut savoir que la racine du mal dans l'homme est sa vanité, son ignorance de ses défauts, et sa tendance à anoblir et à justifier ses actions. Ainsi, il commet des injustices et des agressions, il ment et louvoie, il suit aveuglement ses désirs et caprices, et cependant il s'ingénie à se convaincre qu'il ne fait que ce qu'il doit faire, ou bien il ferme les yeux délibérément sur ce qu'il fait de détestable, et il dédramatise en lui-même la mauvaise action qu'il commet. Or ces Supplications, puisées à la Source de la Révélation, s'efforcent de pousser l'homme à se livrer à lui-même, à se considérer en son âme et conscience, et à s'isoler avec Allah, afin de l'amener à reconnaître ses fautes et à s'avouer ses péchés, à implorer le Très-Haut de lui accorder le Pardon, et d'accepter sa repentance. C'est ce que l'on fait, par exemple, dans cette partie du "Du`â Kumaïl" : «Mon Seigneur et mon Souverain! Tu m'as fait parvenir un Commandement auquel je n'ai pas obéi, ayant suivi mon caprice et ayant omis de prendre des précautions face à la séduction de mon ennemi, qui a pu me séduire par ce que je désirais, en s'aidant du destin; ce qui m'a conduit à transgresser une partie de Tes Prescriptions, et à contrevénir à certaines de Tes instructions»<sup>8</sup>

Il ne fait pas de doute que cette confession intime que l'homme fait dans sa solitude est plus facile pour lui qu'une confession publique faite devant d'autres hommes, bien qu'elle reste quand même très difficile à faire. Par conséquent, si ce sentiment de remords est vraiment sincère, il peut modérer la vanité de l'âme malveillante et l'amener à rechercher le bien. Et quiconque veut rééduquer son âme doit chercher ces moments de solitude et d'isolement, afin de pouvoir méditer librement sur ses tendances malveillantes et demander des comptes à son âme. Et la meilleure façon de trouver cette solitude et cette demande de comptes, c'est de .recourir à ces Supplications pieuses dont le contenu pénètre jusqu'au tréfonds de l'âme

Qu'il lise par exemple le Du`â de Abou Hamzah al-Thamâlî<sup>9</sup>, rapporté de l'Imam Zayn-ul-`Abidîn : «O Seigneur! Couvre toutes mes mauvaises actions avec Ta Magnanimité, pardonne-.moi par la Noblesse de Ta Face

Si on réfléchit au terme "couvre", on remarque qu'il suscite dans l'âme le désir de cacher ses mauvaises tendances, et amène l'homme, indirectement, à prendre conscience de l'existence de ces tendances, et ensuite à les reconnaître, lorsqu'il poursuit la Supplication : «Si j'avais su que quelqu'un d'autre que Toi serait au courant de ces mauvaises actions, je ne les aurais pas .«commises, et si j'avais compris que je serais puni pour mes péchés, je les aurais évités

Ainsi, cet aveu de péché et cette prise de conscience de sa volonté de cacher ses défauts suscitent en lui le désir de demander le pardon d'Allah, afin que les gens ne découvrent pas ses malveillances au cas où Allah déciderait de le punir dans ce monde et dans l'Autre. Dès lors, l'homme trouve un plaisir secret à implorer seul à seul Allah Tout-Puissant et à Le remercier pour le pardon qu'IL lui accorde et pour lui avoir évité d'être découvert par ses semblables : «O Allah! Je dis Tes louanges pour Ta Tolérance, malgré Ta Connaissance, et Ton Pardon, malgré .«Ton Pouvoir

Puis, la Supplication suggère à l'homme l'idée que ses péchés ne sont pas commis par reniement d'Allah ni par mépris de Ses Commandements, mais en profitant de la Clémence et de l'Indulgence d'Allah, ce qui tend à maintenir le lien du serviteur avec son Seigneur : «Ce qui m'a amené à Te désobéir, c'est Ta Clémence à mon égard, ce qui m'a incité à être éhonté, c'est Ta Discréction (concernant mes péchés), et ce qui m'a fait me précipiter sur ce que Tu as interdit, c'est ma connaissance de la largesse de Ta Miséricorde et de la grandeur de Ton .«Pardon

Les mots que renferment ces Supplications sont à même de réformer, de purifier l'âme, et .d'amener l'homme à se soumettre totalement à Allah et à abandonner ses vices

Nous n'avons pas assez de place dans ce livre pour mentionner un choix de Supplications diverses permettant de se faire une idée complète de leur valeur. C'est pourquoi nous nous contenterons de citer seulement quelques exemples de Supplications dans lesquelles l'homme

recourt à une sorte d'arguments logiques à l'adresse d'Allah pour Lui demander Son Pardon, à l'instar de ce que l'on voit ci-après dans un extrait de "Du`â Komayl" : «Serait-il possible, O mon Maître, mon Dieu et mon Seigneur, que Tu projettes le Feu sur des visages qui se sont prosternés devant Ta Grandeur, sur des langues qui ont prononcé sincèrement Ton Unicité en Te remerciant et en faisant Ton éloge, et sur des coeurs qui sont persuadés de Ta Souveraineté, des consciences qui ont été tellement imbues de Ta Science qu'elles sont devenues humbles, des membres qui se sont rendus à Tes sanctuaires pour témoigner de leur obéissance et demander Ton Pardon en toute soumission? Non! On ne Te croira pas ainsi! Ni .«Ta Grâce, ni Ta Générosité ne permettent de le croire

Si nous réfléchissons longuement sur les significations profondes de ces mots, nous constaterons que les Supplications nous apprennent comment confesser nos péchés, nous donnent l'esprit d'obtenir la Miséricorde et la Clémence Divine, et d'une manière mystérieuse nous conduisent à adorer Allah et à Lui obéir, et nous enseignent que quiconque accomplit ses .devoirs envers Allah mérite la Clémence et le Pardon Divins

Ce genre d'enseignement incite l'homme à rechercher sa conscience, et en écoutant la voix de .sa conscience, il peut accomplir les bonnes actions qu'il ignorait jusque là

Dans la deuxième partie du "Du`â Kumayl", nous découvrons les différentes façons de s'adresser à Allah et de L'implorer : «A supposer O mon Seigneur, mon Maître et mon Souverain, que je puisse supporter le supplice que Tu m'infligerais, comment pourrais-je endurer ma séparation de Toi? Et à supposer que je puisse endurer la chaleur de Ton Enfer, comment pourrais-je supporter l'idée de ne plus aspirer à Ta Générosité?» Cette partie de la Supplication nous inculque l'idée de la nécessité de goûter au plaisir d'être à la Proximité d'Allah et de constater Sa Clémence et Son Pouvoir, plaisir qui doit atteindre un tel degré que son effet sur l'âme doit être plus grand que le supplice et la chaleur du Feu, c'est-à-dire que si l'homme suppose qu'il pourrait peut-être endurer la chaleur du Feu, il ne pourrait en revanche supporter l'idée de ne pas pouvoir aspirer à la Générosité d'Allah. De même, ces phrases nous font savoir que l'amour et la proximité du Bien-Aimé et de l'Adoré Allah sont le meilleur .intercesseur auprès de Lui en vue de l'obtention du Pardon pour le pécheur

Il convient de conclure ce chapitre avec une Supplication brève, mais qui renferme d'une façon concise toutes les règles de la bonne morale et toutes les qualités louables que chaque : homme devrait porter10

O Seigneur! Accorde-nous la faveur de réussir à T'obéir, à nous écarter des péchés, à avoir» .une bonne intention et à reconnaître tout ce qui jouit de respect auprès de Toi

O Seigneur! Accorde-nous la Guidance et la Droiture. Dote notre langue de la faculté de dire la» Vérité et la Sagesse, remplis notre esprit de Science et de Savoir, empêche-nous de bourrer notre estomac d'alimentation impure. Empêche nos mains d'opprimer et de voler. Éloigne nos yeux de tout ce qui est libertinage et débauche. Ferme nos oreilles aux absurdités et aux .médisances

Accorde à nos uléma la piété et la capacité de donner de bons conseils, et à nos étudiants le» désir de faire des efforts dans leurs études, et à ceux qui nous écoutent, de suivre le bon .conseil et le bon prêche

Apporte aux Musulmans malades la guérison et le repos, et accorde à leurs morts la» .Clémence et la Miséricorde

Accorde la Dignité et l'Honneur à nos vieillards, le désir de se repentir à nos jeunes, la pudeur» et la chasteté à nos femmes, la modestie et la générosité à nos riches, et la patience et la satisfaction à nos pauvres. Accorde aux conquérants Musulmans la faveur du triomphe et de la victoire, aux gouvernants le sens de la Justice et de la clémence, et aux administrés le sens .de l'équité et de la bonne conduite

Accorde aux Pèlerins les moyens et les provisions, et rend-les capables d'accomplir le Hajj et» la `Omrah que Tu leur as imposés comme obligations. O Toi le plus Miséricordieux des .miséricordieux»11

Ceci étant dit, nous recommandons avec insistance à nos Frères de Foi de recourir autant que possible à la Supplication, pour en tirer tous les avantages, à condition, bien entendu, de méditer, de réfléchir et de se concentrer sur la signification de ce qu'ils récitent. Il faut qu'ils récitent le Du`â avec concentration, piété et recueillement, et prennent conscience qu'ils sont en train de parler avec Allah. Il faut aussi les réciter d'une manière naturelle, comme si ces Supplications sortaient du coeur, de l'esprit et de la plume de celui qui récite, pour exprimer réellement ce qu'il ressent et pense effectivement. Toutefois, il est indispensable qu'il suive dans leur récitation les instructions données à ce propos par les Successeurs Légitimes du Saint Prophète, autrement leur récitation, sans la présence de l'esprit et du coeur, et sans concentration, équivaudrait à de simples marmottements et ne servirait aucun des buts recherchés. Si on ne suit pas les instructions les concernant, les Supplications ne seront pas exaucées, comme l'a dit l'Imam Ja`far al-Çâdeq : «Allah le Très Haut n'exauce pas la Supplication de quelqu'un qui a l'esprit distrait. Donc, quand vous récitez votre Supplication, . ayez confiance en Allah et soyez certains que vos désirs seront exaucés»12

### **(Les Supplications de l'Imam Zayn ul-`Abedîn (Al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah**

Après la tragédie du 10 Moharram à Karbalâ'13 et la consolidation du pouvoir des Omayyades, qui soumirent la Ummah à une dictature sanguinaire et firent fi des enseignements islamiques, l'Imam Zayn al-`Abedîn (l'Ornement des Adorateurs) resta enfermé chez lui, livré seul à son deuil et à sa douleur. Personne ne pouvait l'approcher, et il n'avait donc pas la possibilité de .prêcher parmi les Musulmans14

Aussi, pour continuer de remplir sa tâche d'Imam, choisit-il la méthode de la Supplication (qui constitue, comme nous l'avons dit, l'une des méthodes d'éducation de l'âme en Islam) pour diffuser les Enseignements du Coran, les règles de la morale islamique et la voie des Ahl-ul-

.Bayt, ainsi que pour inculquer aux Musulmans l'esprit de la Religion et de la Piété

C'était là une méthode nouvelle qui présentait l'avantage de permettre à l'Imam de maintenir les contacts avec les gens et de propager les principes de l'islam, sans attirer les soupçons de ses ennemis. Beaucoup de Supplications du Saint Imam furent compilées et regroupées dans un recueil intitulé "Al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah", et auquel d'aucuns donnèrent le surnom de "Zabour Ale Mohammad". Ces Supplications se situent au sommet de la littérature arabe par leur style, atteignent le niveau le plus élevé des objectifs de la Religion islamique par ce qu'elles visent, découvrent les points les plus profonds des Secrets de l'Unicité et de la Prophétie, dans leur contenu, et constituent la méthode la plus adéquate d'enseignement de la morale prophétique et des moeurs islamiques par leur valeur pédagogique, et embrassent, par leur variété, les différents aspects de la pédagogie religieuse, puisqu'on peut les considérer comme un enseignement de la Religion et de la morale sous forme de Supplications, ou comme une Supplication ayant la forme d'un enseignement de la Religion et de la morale. Et on peut dire, sans risque de se tromper, qu'après le Coran et Nahj al-Balâghah, elles constituent le plus haut degré de l'éloquence arabe et la meilleure des sources de la philosophie dans le domaine de la théologie et de l'éthique

Ainsi, elles nous enseignent comment glorifier, sacrifier, louer et remercier Allah, et comment .Lui demander pardon<sup>15</sup>

D'autres nous apprennent comment couvrir notre coeur et notre esprit devant Allah, dans la .solitude<sup>16</sup>

Elles nous font savoir la signification de l'invocation des Bénédictions sur le Prophète de l'Islam et tous les autres Prophètes et serviteurs élus d'Allah ainsi que la façon de les .réciter<sup>17</sup>

Elles nous expliquent comment nous devons respecter nos parents<sup>18</sup>, quel sont les droits des parents sur les enfants, et les droits des enfants sur les parents, et quels sont nos devoirs et nos obligations envers les voisins et les proches, les devoirs des Musulmans en général les uns envers les autres, les devoirs des riches envers les pauvres et vice versa<sup>19</sup>

Elles attirent notre attention sur nos devoirs vis-à-vis des dettes que nous contractons envers autrui, et sur la façon de se conduire dans les questions économiques et financières

Elles nous disent comment il faut nous comporter avec nos amis, nos collègues et tous les gens avec lesquels nous traiterions dans nos différentes affaires<sup>20</sup>

Elles nous indiquent comment nous pourrions réunir en nous-mêmes les différentes hautes qualités morales et comment nous devrions<sup>21</sup> surmonter nos difficultés avec patience et endurance, et ce qu'il faut faire lorsque nous sommes en bonne santé, et lorsque nous tombons malades<sup>22</sup>

Elles attirent l'attention sur les devoirs et obligations des armées Musulmanes et sur la responsabilité des gens à leur égard<sup>23</sup>

En un mot, ce livre de Supplication décrit d'une façon claire et compréhensible les plus hauts mérites du Saint Prophète et les Commandements de la Religion

Nous reproduisons ci-après quelques thèmes dominants qui se dégagent des Supplications : que nous propose l'Imam Zayn al-Abidîne

Énoncer la Croyance en Allah et L'identifier avec Sa Grandeur et Son Pouvoir, et expliquer la signification de l'Unicité d'Allah, tout cela constitue une partie délicate de la Connaissance. Et c'est justement ce thème qui constitue le sujet principal de ses Supplications et que celles-ci :décrivent d'une façon savante. Voici un passage de la 1ère Supplication

Louanges à Allah, Qui est le Premier, Que personne n'a jamais précédé, et le Dernier, Auquel» personne ne succédera. IL est l'Être qu'aucun oeil ne peut percevoir et que tous les qualificatifs imaginables ne sauraient décrire. Il est le Seigneur Qui a fait venir la création à l'existence par .Son Pouvoir et Sa Volonté»24

Ces mots expliquent délicatement la réalité de l'Éternité d'Allah, qu'aucun oeil humain ne peut percevoir et qu'aucune sagesse humaine ne saurait concevoir, et ils éclairent les mystères de la .création amenée à l'existence par le Pouvoir et la Volonté Divins

: Dans la 6ème Supplication d' "al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah", nous lisons ce qui suit

Louanges à Allah Qui a créé le jour et la nuit par Sa Puissance, et Qui les a maintenus à une» certaine distance l'un de l'autre, par Son Pouvoir, et Qui a assigné à chacun des deux une limite précise, et Qui a fait chacun d'eux succéder à l'autre25 afin que les serviteurs d'Allah puissent s'assurer leurs moyens de subsistance. La nuit a été créée pour qu'ils se remettent de la fatigue de l'effort de la journée et se reposent afin de récupérer leurs forces, qu'ils satisfassent .leurs besoins naturels et s'adonnent à leurs plaisirs licites»26

Dans cette Supplication, la Sagesse de la création du jour et de la nuit consiste en ce qu'elle offre aux êtres humains des avantages nombreux pour lesquels ils doivent être reconnaissants .envers Allah

Dans la 7ème Supplication, l'accent est mis sur le fait que toute chose et tout événement sont : soumis au Commandement d'Allah

O Seigneur! O Toi par la Volonté de Qui se défont les noeuds des difficultés et se réduit la gravité des adversités! O Seigneur! O Toi de Qui nous espérons une issue pour une vie meilleure! C'est devant Ton Pouvoir que toutes les difficultés sont aplanies. C'est par Ta Grâce que les causes existent. Et c'est par Ton Pouvoir que le Décret est exécuté. Et c'est selon Ta Volonté que toutes choses se déroulent. Tout obéit à Ton Dessein sans attendre Ton Commandement, et tout s'abstient, conformément à Ta Volonté, sans attendre Ton .Interdiction»27

### L'humilité dans l'adoration d'Allah -2

Il faut savoir que, quel que soit le temps qu'il conserve à l'adoration d'Allah, et quelqu'élevé que soit le degré de sa piété et de son obéissance au Seigneur, l'homme est incapable de s'acquitter de sa dette envers le Créateur Dont les Faveurs à l'égard de Son serviteur sont .inappréciables

: Et c'est ce que nous suggère la Supplication 37 de l'Imam Zayn al-Abidîne

O Seigneur! Personne ne peut exprimer pleinement sa gratitude pour les Bienfaits et la Grâce» qui lui sont accordés par Ta Miséricorde. Car plus il exprime sa gratitude envers Toi, plus il se voit gratifié d'autres Bénédictons qui requièrent de nouvelles manifestations de gratitude de sa part. Et il a beau faire tous les efforts pour obéir à Tes Commandements, il est loin de parvenir à répondre à Ta Faveur envers lui, car Ta Miséricorde est Infinie. C'est pourquoi, même les plus reconnaissants de Tes serviteurs sont incapables d'exprimer pleinement leur gratitude pour Ta .Bonté, et les plus obéissants d'entre eux sont incapables de T'obéir parfaitement»28

Puisque les Bénédictions et la Grâce d'Allah envers Ses serviteurs sont infiniment disponibles, ceux-ci ne sauraient s'en acquitter tout simplement en Lui exprimant leur gratitude et en Lui obéissant. Que dire alors de ceux parmi les serviteurs qui osent désobéir avec insolence à Ses Commandements et se livrer à des actes d'ingratitude? Ceux-là, quoi qu'ils fassent par la suite, ne pourraient racheter un seul de leurs péchés tant qu'ils auront été incapables de se repentir .de leur ingratitude et de leur obéissance envers Allah

: La 16ème Supplication d'al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah évoque ce sujet, de la façon suivante

O Seigneur! Même si je pleurais tellement que mes cils en soient arrachés, même si je criais» si fort que j'en perde la voix, même si je restais debout devant Toi si longtemps que mes pieds se gonflent, et si je m'inclinait (rokou` ) devant Toi si longtemps que ma colonne vertébrale se brise, même si je me prosternais (faire sojoud) devant Toi jusqu'à ce que mes yeux sortent de leurs orbites, même si je léchais le sable toute ma vie, et que je boive de l'eau bourbeuse ma vie durant, tout en Te glorifiant pendant tout ce temps jusqu'à ce que ma langue s'épuise, et que je n'ose pas, après tout cela, lever les yeux vers le ciel parce que je me sentirais honteux .devant Toi, je ne mériterais pas pour autant l'effacement d'un seul de mes péchés»29

### La Récompense et la Punitio Divines -3

Dans la Supplication 46, il est question de la Récompense et de la Punitio, c'est-à-dire du Paradis ou de l'Enfer, qui nous attendent selon nos actions de ce bas-monde. Les Récompenses d'Allah pour Ses serviteurs sont toujours une faveur résultant de la Grâce et de la Miséricorde d'Allah, parce que l'homme ne mérite rien d'autre qu'une punition, même pour le .moindre péché

En effet, même les péchés mineurs que l'homme commet à cause de sa tendance hautaine le

rendent possible de la Colère d'Allah, car l'homme n'a pas d'excuse pour ses péchés, et il ne peut pas, par conséquent, s'attendre à la Clémence d'Allah

Dans la Supplication dont il est question ici, ainsi que dans toutes les autres Supplications d'al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah, cette vérité est mise en évidence, afin de suggérer à l'âme la crainte de la Punitio[n] d'Allah, et l'esp[er]oir d'obtenir Sa Récompense. Et toutes ces Supplications s'ingénient, dans leurs différents styles, tous éloquents, à imprégner le coeur de celui qui les récite, de la : terreur que lui inspire l'idée de commettre un péché

O Seigneur! Ton Argument et Ta Preuve sont fermement établis, et ils sont inaltérables. Ta» Souveraineté est éternelle et impérissable. C'est pourquoi, quiconque se détourne de Toi subira éternellement Ta Colère, et quiconque perd espoir en Toi sera toujours dans un désespoir absolu. Quiconque se montrera arrogant après avoir reçu Tes Bénédictions et Ta Miséricorde, sera le plus condamnable. Que de fois il subira Ta Terrible Punitio[n], et traînera dans un état constant de malheur pendant une période indéfinie. Comme il est loin du vrai soulagement, le but qu'il recherche! Et dans quel désespoir il se trouve, alors que l'issue est facile à trouver : Ton Décret est juste et n'opprime personne, et Ta Décision est équitable et ne lèse personne, .car Tu as réfuté tous les arguments (de défense) et Tu n'as laissé place à aucune excuse»30

:On retrouve le même thème dans la Supplication 31, qui dit

O Seigneur! Mes péchés m'ayant placé au banc des condamnés dans Ta Cour, aie donc pitié» de ma solitude devant Toi, des battements de coeur intenses que m'inspire Ta crainte, du tremblement de tout mon corps devant Ta Haute Autorité! Si je garde le silence, personne ne parlera pour moi, et si j'aspire à une intercession, je ne m'en trouve pas digne!»31

: Et dans la Supplication 39

Si Tu me punis avec Justice (avec ce que je mérite), je périrai, et si je n'obtiens pas la» protection de Ta miséricorde, je serai détruit. Je T'imploré donc pour que Tu me débarrasses de la surcharge de péchés, qui est trop lourde pour moi, et dont je ne supporte pas le fardeau. Que la paix soit sur Mohammad et Sa Noble Descendance. Que mon âme soit pardonnée pour les péchés qu'elle a commis contre elle-même. Que Ta Miséricorde m'aide à supporter le fardeau de mes péchés»32

#### Les Supplications des préventions contre les péchés -4

Ces Supplications visent à prévenir celui qui les récite contre toute malaisance, et à purifier son cœur de toute pollution. Voici, à titre d'exemple, la Supplication 20 d'al-Çahîfah al- : Sajjâdiyyah

O Seigneur! Fais que je puisse accomplir mes intentions, par Ta Grâce! Consolide ma Foi en» Toi. Réforme, par Ton Autorité, ce qui est corrompu en moi! O Seigneur! Accorde Tes Bénédictions à Mohammad et à Sa Sainte Progéniture. Assure-moi Ta Guidance, que je n'échangerai contre quoi que ce soit. Montre-moi le Droit Chemin dont je ne pourrai pas dévier. Favorise-moi par une bonne intention à propos de laquelle je n'aurai aucun doute. O Seigneur! Réforme mes habitudes blâmables, mes défauts condamnables, et perfectionne mes bonnes qualités!»33

#### Les Supplications de renforcement de la personnalité -5

Ces Supplications visent en outre un autre effet, celui de renforcer la personnalité de ceux qui les récitent et de les rendre indépendants d'autrui, afin qu'ils ne s'humilient devant personne, hormis Allah, pour pourvoir à leurs besoins. Car le pire des défauts est sûrement de convoiter ce que les autres possèdent. L'exemple de ce genre de Supplication se trouve aussi dans la : Supplication 20

O Seigneur! Ne me laisse pas faire appel à quiconque autre que Toi en cas de nécessité, ni» demander à un autre que Toi si je suis dans le besoin, ni implorer quelqu'un d'autre que Toi si .je suis dans la crainte. Autrement, j'aurai mérité Ton abandon, Ta disgrâce et Ta défaveur»34

: Dans la Supplication 28, nous pouvons lire, sur le même thème

O Seigneur! Je T'ai dévoué sincèrement mon cœur, et j'ai renoncé à demander quoi que ce» soit aux autres, qui dépendent eux-mêmes de Toi. Je me suis détourné de ceux qui ont eux-mêmes besoin de Ta Bonté, car j'ai réalisé que c'est stupide et illusoire qu'un nécessiteux .demande à un autre nécessiteux de satisfaire son besoin»35

: Et dans la Supplication 13, on lit

O Seigneur! Quiconque essaie de satisfaire son besoin en s'adressant uniquement à Toi, et» qui cherche à se soustraire au besoin en faisant appel à Toi, aura en réalité choisi la bonne direction, et opté pour la vraie solution. En revanche, quiconque se dirige vers l'un de Tes serviteurs pour lui demander ce qui lui manque, ou fait de ce dernier l'origine de la satisfaction de son besoin, se sera exposé à la privation et aura mérité de Ta part que Tu ne lui accorde .pas Tes Bienfaits»36

### Les obligations envers les droits des autres -6

Certaines Supplications d'al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah nous enseignent la nécessité de nous acquitter de nos obligations envers les droits des autres et nous rappellent que la Fraternité islamique commande l'aide mutuelle, la coopération, la paix, la cordialité, la sympathie, la .compassion et le sens du sacrifice entre les Musulmans

:En voici un exemple, dans la Supplication 38

O Seigneur! J'implore Ton Pardon pour avoir été témoin de l'oppression d'une personne sans» venir à son secours, et pour avoir reçu la faveur de quelqu'un sans l'en remercier, et pour n'avoir pas pardonné à quelqu'un le mal qu'il m'avait fait bien qu'il s'en soit excusé, et pour n'avoir pas aidé un nécessiteux qui m'avait demandé de l'aider, et pour ne m'être pas acquitté d'un devoir envers un Croyant qui a un droit sur moi, et pour n'avoir pas gardé pour moi le défaut d'un .Croyant que j'avais découvert»37

Cette façon de s'excuser auprès d'Allah est en fait le meilleur moyen de hisser l'âme vers le .plus haut rang de la morale spirituelle et de la perfection

Mieux encore, la 39ème Supplication nous apprend comment pardonner à quelqu'un le mal qu'il nous a fait, sans chercher à nous venger de lui. Elle vise ainsi à éléver l'âme à la position : exaltée qu'Allah réserve aux plus pieux de Ses serviteurs

O Seigneur! Si quelqu'un m'a fait un mal que Tu interdis, et qu'il a usurpé mes droits malgré» Ta prohibition, et ce, qu'il soit mort sans me rendre justice ou qu'il soit encore vivant, pardonne-lui s'il souffre de l'injustice qu'il m'a faite, et excuse-le de son usurpation de mes droits, ne l'arrête pas pour le méfait qu'il a commis contre moi, et ne l'humilie pas pour ce qu'il a gagné injustement à mes dépens. De même, récompense-moi pour le pardon que je lui ai offert, et de l'acte de charité que j'ai fait en sa faveur en lui pardonnant. De même, considère le pardon que je lui ai offert et le geste de charité que je lui ai consenti en lui pardonnant, comme la plus pure des aumônes que l'on puisse faire, et la plus pieuse des Prières que ceux qui cherchent à se rapprocher de Toi puissent offrir, et compense mon pardon en sa faveur par Ton Pardon en ma faveur, et ma Prière pour lui par Ta Miséricorde sur moi, afin que chacun de .nous puisse ainsi jouir de Ta Grâce et de Ta Faveur»38

Quelle merveille que cette dernière partie de la Supplication, et quel bel effet elle laisse sur les âmes pieuses, puisqu'elle leur suggère la nécessité de la bienveillance envers tout le monde et du souhait de bonheur à tous, y compris à celui qui a commis le péché d'être injuste envers nous et de nous agresser! Si tous les êtres humains prêtaient une oreille attentive à ces Supplications de l'Imam al-Sajjâd, qui renferment tant d'Enseignements Divins éducateurs de l'âme, les hommes ne seraient sans doute pas ce qu'ils sont aujourd'hui

### La Visite des Tombeaux des Saints

L'un des traits distinctifs des Chiites est la grande importance qu'ils accordent à la visite du Tombeau du Saint Prophète, en raison de la révérence particulière qu'ils vouent aux tombeaux. Les Chiites dressent de magnifiques dômes sur les tombes et dépensent pour cela, volontairement, beaucoup d'argent, selon la capacité individuelle de chacun, afin d'exprimer leur amour et leur respect pour les personnages saints

Les Chiites agissent ainsi pour se confronter aux recommandations des Saints Imams en ce sens. En effet, les Imams d'Ahl-ul-Bayt ont encouragé les Chiites à cette pratique parce que celle-ci constitue un moyen sûr d'obtenir une bonne récompense d'Allah<sup>39</sup>, puisqu'ils considèrent qu'après la Prière et les autres actes obligatoires d'adoration d'Allah, la visite des Tombeaux des Saints offre aux serviteurs une des meilleures possibilités de se rapprocher d'Allah, et qu'un Tombeau est le meilleur lieu pour l'acceptation des Supplications par Allah. Les Saints Imams sont allés jusqu'à affirmer que la visite de Tombeaux confirme la Foi inébranlable des Chiites et leur fidélité incontestable aux Saints Imams. L'Imam al-Redhâ dit à : ce propos

Il y a entre chaque Imam et ses adeptes une convention qui doit être respectée. Elle comporte» la visite des Tombeaux des Imams. Quiconque visite les Tombeaux des saints Imams avec beaucoup de ferveur et d'enthousiasme, et prête attention à leurs objectifs, sera recommandé

.par les Saints Imams pour obtenir les Bénédictions Divines le Jour du Jugement»40

La raison pour laquelle les Saints Imams ont recommandé la visite des Tombeaux réside dans le fait que cet acte comporte beaucoup d'avantages spirituels et sociaux, qu'on peut énumérer : comme suit

Cette pratique établit des liens profonds et des relations solides entre les Saints Imams et -1 les Chiites, et nous rappelle leurs hauts mérites, leur piété et leur esprit de Jihâd et de sacrifice .pour la Cause d'Allah

Étant donné la grande concentration de Tombeaux, les gens qui s'y rendent en visite ont -2 l'occasion de se rencontrer davantage, de se rapprocher plus les uns des autres, de faire connaissance les uns avec les autres, et de parler de leurs problèmes respectifs. La visite des Tombeaux permet donc de cimenter les relations entre les gens et de renforcer leurs liens intimes. De cette façon, l'esprit d'obéissance aux Commandements Divins et d'adoration .d'Allah devient commun à tous les visiteurs

La récitation de la Ziyârah (les salutations prescrites pendant la visite des Tombeaux des -3 Saints Imams) qui comporte des formules éloquentes et riches d'enseignements islamiques rapportées des Saints Imams, nous permet de consolider notre Foi dans le monothéisme, de reconnaître la sainteté de l'Islam et du Message du Prophète, et de savoir nous armer d'une morale élevée, nous soumettre au Créateur, et Le remercier pour Ses Bénédictions. Sous cet angle, la visite des Tombeaux des Saints a la même fonction que les Supplications dont nous avons parlé précédemment. On peut même dire que certaines récitations prescrites pour la visite des tombeaux, telle la récitation de visite d'Amîn-ollâh, récitation attribuée à l'Imam Zayn-ul-Abidîne lors de sa visite du Tombeau de son grand-père, l'Imam Ali Ibn Abî Tâleb, .contiennent les meilleures et les plus sublimes des Supplications41

En fait, ces Ziyârât des Tombeaux, qui nous sont rapportées des Saints Imams, nous montrent l'extrême soumission et dévotion de ceux-ci à Allah, et leurs sacrifices inégalables pour .défendre la Vérité

Ces récitations, écrites dans le plus éloquent style arabe, sont très compréhensibles pour les visiteurs. Elles expliquent clairement les significations et la complexité du monothéisme, et .nous enseignent comment nous dévouer à l'adoration d'Allah et à dire des Supplications

Il n'y a pas de doute que ces Ziyârât (pluriel de Ziyârah) sont les morceaux les plus appréciables de la littérature arabe, après le Saint Coran et Nahj-ul-Balâghah, parce qu'elles contiennent, en résumé, les Enseignements des Imams et font connaître leurs principes .spirituels et moraux

### Les Règles de Conduite lors de la Ziyârah

Il y a également dans les règles de conduite à observer lors de la visite des Tombeaux une matière d'enseignement et d'orientation visant à inculquer aux Musulmans de hautes qualités morales ou, en d'autres termes, à éléver leur morale, à développer l'esprit de solidarité avec les pauvres, à les inciter à la sociabilité et à la bonne conduite. Ces règles de bonne conduite indiquent au visiteur comment il doit se comporter avant de pénétrer dans le Saint Mausolée, .pendant qu'il y accomplit sa visite, et après l'avoir terminée

: Voici quelques-uns de ces règles, que nous énumérons en indiquant leurs raisons d'être

Le visiteur doit se purifier et faire l'ablution totale (ghosl)<sup>42</sup> avant de commencer la visite. -1 L'utilité de cette ablution est évidente. En se lavant, le visiteur débarrasse son corps de toutes les saletés, afin de prévenir de nombreuses maladies, d'éviter d'incommoder la foule par une

mauvaise odeur qui pourrait se dégager du corps<sup>43</sup> L'ablution rituelle sert aussi à se purifier de ses vices. Selon les recommandations des Saints Imams, le pèlerin (le visiteur) dont réciter la : Supplication suivante après l'ablution

O Seigneur! Fais que ce bain rituel (ghosl) soit une lumière, une purification et une prévention» contre toute maladie, tout mal, toute calamité et toute tare. Purifie par ce bain mon cœur, mon corps, mes os, ma chair, mon sang, mes cheveux, ma peau, ma moelle, mes nerfs et mes effets, afin qu'ils soient mon témoin le jour où je serai dans le besoin, pauvre et .nécessiteux»<sup>44</sup>

Il doit porter les meilleurs et les plus propres de ses vêtements<sup>45</sup>, car s'habiller bien dans -2 de tels rassemblements publics marque le respect qu'on éprouve pour l'occasion, constitue un signe de dignité et de respect de soi et des autres, ce qui ne manque pas de susciter l'affection .des gens les uns envers les autres et de les rapprocher les uns des autres

Il est à noter à cet égard que la règle ne commande pas que l'on porte les meilleurs vêtements qui puissent exister, mais les plus présentables de ceux qu'on possède ; autrement, ce serait une charge onéreuse pour les gens de condition économique modeste. La règle concilie donc .l'élégance et la condition économique

.Il doit, autant que faire se peut, se parfumer, pour les mêmes motifs précités -3

Il doit, selon ses possibilités, offrir l'aumône aux pauvres. Or, l'utilité de l'aumône offerte -4 dans de telles occasions, c'est de subvenir aux besoins des nécessiteux et le développement .de l'esprit de solidarité avec les pauvres

Il doit marcher dignement et respectueusement, sans porter ses regards à gauche et à -5

droit46. En cela, il fait preuve de révérence pour le Lieu Saint et pour les autres pèlerins. En outre, cette attitude digne et respectueuse évite aux autres d'être incommodés par une mauvaise conduite et des comportements inconvenants

Pendant qu'il effectue la Ziyârah, la règle est que le pèlerin glorifie constamment Allah47 en -6 répétant : "Allah est Plus Grand". Selon certains hadiths, il est prescrit de répéter cent fois48 : "Allâh-o- Akbar". Ce faisant, le pèlerin prend conscience de la Grandeur d'Allah, et se rappelle que personne ne peut être aussi grand qu'Allah. En fait, le pèlerinage aux Saints Tombeaux n'a pour but que l'adoration d'Allah, les louanges adressées à Allah, et la vénération d'Allah. Son seul objectif est de raviver les Principes et les Signes d'Allah, et d'obéir aux Commandements

.Divins

Après avoir rendu visite au Saint Tombeau du Prophète ou d'un Imam, le pèlerin doit -7 accomplir deux rak`ah (unité) de Prière en signe de gratitude envers Allah qui lui a donné l'occasion de faire le pèlerinage au Saint Tombeau, et pour demander à Allah que sa Prière soit dédiée à l'âme pieuse du Saint Prophète ou du Saint Imam, selon le cas. Après les deux rak`ah de Prière, le pèlerin doit réciter la Supplication qui lui rappelle que sa Prière et sa Supplication sont offertes à Allah Seul, et qu'il n'adore personne autre qu'Allah, et que le seul but de son pèlerinage est la recherche de la proximité d'Allah. La Supplication qu'il doit réciter après la

: Prière est la suivante

O Seigneur! C'est à Toi Seul Que j'ai offert cette Prière, et c'est devant Toi Seul que je me suis» incliné et prosterné. Tu es Un et Unique, et Tu n'as pas d'associé. Mes Prières, mes inclinations et mes prosternations sont uniquement pour Toi, et pour personne d'autre, car Tu es Le Seigneur, et il n'y a pas d'autre seigneur. O Allah! Prie sur Mohammad et sur les Saints Descendants de Mohammad! Accepte ma visite et exauce ma demande, pour l'amour de Mohammad et de Ses Descendants Purifiés»49

Cette Supplication explique clairement les raisons réelles pour lesquelles les Imams d'Ahl-ul-

Bayt et leurs Chiites pratiquent la visite des Tombeaux, et montre incontestablement, sinon la mauvaise foi, du moins l'ignorance de leurs détracteurs, qui insinuent que cette pratique des Chiites serait une forme de culte des tombeaux et une façon de les implorer et de les associer à Allah! Il est fort probable que les détracteurs des Chiites veulent, par cette insinuation perfide et dénuée de tout fondement, priver les adeptes des Ahl-ul-Bayt des avantages sociaux et religieux que leur assure cette pratique purement islamique, qui permet aux Chiites de se rassembler souvent pour confirmer et consolider leur Foi en Allah et leur fidélité envers Ses Serviteurs les plus pieux et les plus dévoués, car il est incroyable qu'ils puissent ignorer les raisons de cette pratique recommandée par les Descendants Élus du Saint Prophète! Comment pourrait-on, autrement, soupçonner les Membres Pieux de la Famille du Prophète, qui se sont dévoués à la piété et à la Cause d'Allah, et qui ont tout sacrifié pour appeler à la Religion d'Allah, d'inciter en même temps les gens à l'association et à une forme de

?polythéisme

L'une des stipulations des règles de la Ziyârah est que le pèlerin «doit être un bon -8 compagnon pour celui qui l'accompagne. Il doit parler peu, sauf pour dire de bonnes choses. Il doit évoquer beaucoup Allah. Il doit avoir une attitude de recueillement. Il doit faire beaucoup de Prières et prier beaucoup sur Mohammad et sur les Descendants de Mohammad. Il doit baisser son regard, accourir pour satisfaire les besoins de ses Frères quand l'occasion se présente, et les consoler quand c'est nécessaire. Il doit s'abstenir de faire ce que le Saint Prophète et les Saints Imams ont interdit de faire, de se disputer, de jurer beaucoup, d'engager .une discussion émaillée de jurements»<sup>50</sup>

Le principal objectif du pèlerinage aux Saints Tombeaux est de présenter les salutations au Prophète d'Allah ou aux Saints Imams. Nous croyons qu'étant donné qu'ils sont «vivants et pourvus de moyens de subsistance auprès de leur Seigneur»<sup>51</sup>, ils entendent donc la parole du pèlerin et répondent à ses salutations, le pèlerin pourrait se contenter de dire "As-salâm-o-`Alayka yâ Rasoul-Allâh" (Que la Paix soit sur toi, O Messager d'Allah). Toutefois, il est préférable que le pèlerin récite les salutations rapportées des Saints Imams, en raison des buts sublimes qu'elles visent et des avantages religieux qu'elles présentent, sans parler de leur éloquence, de leur beau style, et des Supplications pieuses qu'elles contiennent et que le pèlerin adresse à Allah Seul.

Lorsque les Successeurs Légitimes du Saint Prophète furent privés de leur droit de diriger l'Etat islamique, ils se dévouèrent à l'éducation des Musulmans et à leur Guidance dans le Droit Chemin, comme Allah le leur avait demandé. Ils éduquèrent ainsi tous ceux qui les suivaient sincèrement. Ils leur enseignèrent les Préceptes religieux, leur inculquèrent la Piété, et leur montrèrent le Chemin du Salut

Mais les Saints Imams ne considéraient pas n'importe qui comme un de leurs Chiites (adeptes). A leurs yeux, un vrai Chiite était celui qui obéissait strictement aux Commandements d'Allah, qui résistait à ses bas désirs, et qui suivait ce qu'ils lui avaient enseigné. Ils ne considéraient pas que l'amour et l'affection d'un Musulman à leur égard était un motif suffisant pour qu'ils intercèdent en sa faveur, s'il succombait aux tentations illicites. Ils considéraient qu'un Musulman méritait leur intercession en vue de son Salut, si son amour et son affection pour eux étaient accompagnés d'une bonne conduite, de véracité, de piété, d'honnêteté, et de crainte révérencielle

: Khothaymah raconte qu'alors qu'il voulait faire ses adieux à l'Imam al-Bâqer, celui-ci lui dit

O Khothaymah! Informe nos amis que c'est par leurs bonnes actions seulement que nous» serons un secours pour eux devant Allah, pour leur Salut, et qu'ils ne pourront avoir droit à nos bons voeux et à notre affection que par leur piété et leurs vertus. Le Jour du Jugement, celui qui préconise la Justice aux autres, mais sans l'appliquer lui-même, sera le plus affligé des gens»52

Ils exigent de leurs adeptes qu'ils soient à la tête de ceux qui appellent à Allah, au Bon Droit, au Bien et à la bonne conduite. Ils veulent que cet Appel soit exprimé plus par l'action que par la parole. Aussi, l'Imam al-Çâdeq dit-il à l'adresse de ses adeptes : «Appelez les gens au bien,

non seulement par votre langue, mais par vos efforts sincères en vue du bien, par votre véracité  
.et par votre piété»53

Nous reproduisons, ci-après, quelques extraits de conversations entre les Saints Imams et leurs adeptes, afin que le lecteur puisse se rendre compte combien les Successeurs Légitimes du Saint Prophète étaient soucieux de dispenser aux gens une éducation morale islamique à .toute épreuve

: Conversation de l'Imam al-Bâqer avec Jâber Jo`fî -1

O Jâber! Suffit-il que quelqu'un dise avoir de l'affection et de l'amour pour les Ahl-ul-Bayt» (pour le considérer comme Chiite)? Non! Je jure que notre Véritable adepte est celui qui se montre pieux et qui obéit aux Commandements d'Allah. On doit reconnaître nos Chiites uniquement à leurs vertus. Ils doivent être humbles et modestes, véridiques et honnêtes. Ils doivent évoquer Allah profondément. Ils doivent accomplir le Jeûne et les prières avec dévouement. Ils doivent traiter leurs parents respectueusement, et se montrer aimables avec les pauvres et les nécessiteux, les voisins, les débiteurs et les orphelins. Ils doivent réciter souvent le Saint Coran. Ils doivent dire du bien des autres, et bien garder le dépôt que leur confient leurs relations. Sois donc toujours pieux, crains Allah, et fais de bonnes actions. Allah n'est partial envers personne. Les meilleurs serviteurs d'Allah sont ceux qui surpassent les autres par leur piété et leur obéissance à Allah54. O Jâber! L'homme ne peut se rapprocher d'Allah qu'en Lui obéissant. Selon notre opinion, seul celui qui ne cherche aucun prétexte pour désobéir à Allah sera sauvé du Feu de l'Enfer. Celui qui obéit à Allah est notre ami, et celui qui désobéit à Allah est notre ennemi. C'est seulement par leur bonnes actions et par leur piété .que les gens pourront bénéficier de notre amitié»55

Conversation de l'Imam al-Bâqer avec Sa`îd ibn Hassan -2

: Sa`îd ibn Hassan rapporte sa conversation avec l'Imam al-Bâqer de la façon suivante

L'Imam : «A-t-on l'habitude chez vous de s'approcher de son Frère en Religion, et de prendre  
«?dans sa poche l'argent dont on a besoin sans qu'il l'en empêche

«.Sa`îd : «Je n'ai pas connaissance de l'existence d'une telle chose parmi nous

«.L'Imam : «Cela montre qu'il n'y a pas de sentiment de fraternité parmi vous

«!Sa`îd : «Nous allons donc périr

L'Imam : «Cela signifie que de telles gens n'ont pas atteint la maturité intellectuelle, et qu'ils ne  
.pratiquent pas ce qu'ils prêchent»<sup>56</sup>

Conversation de l'Imam al-Çâdeq avec Abol-Çabâh al-Kanânî. Abol-Çabâh al-Kanânî -3  
: rapporte sa conversation avec l'Imam Ja`far al-Çâdeq de la façon suivante

«!Abol-Çabâh : «Combien nous avons souffert à cause de notre attachement à vous

«?L'Imam : «Et que vous font les gens

«"!Abol-Çabâh : «Chaque fois que je parle à quelqu'un, il me dit: "O Ja`farite maudit

«?L'Imam : «Et tu crois que c'est parce que vous me suivez

«!Abol-Çabâh : «Oui

L'Imam : «Par Allah! Peu d'entre vous font partie de nos adeptes, c'est-à-dire de ceux qui sont fermes dans leur piété, qui craignent Allah, qui obéissent à leur Seigneur, le Créateur, et qui attendent une récompense de Lui Seul. Tel sont mes vrais adeptes!»57

Il y a beaucoup d'autres propos de l'Imam al-Çâdeq en ce sens (les qualités requises d'un -4 : Chiite) dont nous citons ce qui suit

a- «N'est pas des nôtres, ni ne possède aucun mérite spécial, celui qui habite un pays de cent .mille habitants ou plus, alors qu'il y a parmi eux un seul homme qui est plus pieux que lui»58

b- «Nous ne considérons pas quelqu'un comme étant vraiment Croyant tant qu'il n'a pas obéi à tous nos Enseignements (lesquels traduisent les Commandements Divins). La piété et l'obéissance à Allah et à Sa Volonté sont les signes distinctifs du Croyant, et de nos adeptes. .Parez-vous donc de piété et de vertu, Allah vous couvrira de Sa Miséricorde»59

c- «Ne sont pas de nos Chiites ceux dont les femmes chastes ne sont pas considérées comme chastes dans les cercles privés. N'est pas non plus de nos Chiites celui qui habite une ville de .cent mille habitants ou davantage, parmi lesquels il y a quelqu'un qui est plus pieux que lui»60

d- «Les Chiites de Ja`far (L'Imam Ja`far al-Çâdeq) sont ceux qui protègent leur ventre et leur sexe contre toute chose illicite, qui accomplissent le Jihâd pour l'Islam, qui obéissent aux Commandements d'Allah, qui craignent Allah, qui espèrent bénéficier de la Miséricorde et des

Récompenses d'Allah, et qui sont terrifiés à l'idée de subir le Châtiment d'Allah. Si quelqu'un rencontre de tels hommes, il peut les considérer avec certitude comme étant des adeptes sincères de Ja`far»61

### L'Oppression et l'Injustice

Les Saints Imams ont considéré que l'usurpation du droit d'autrui et la perpétration de l'oppression et de la cruauté étaient l'un des pires péchés, et ils ont condamné fermement de telles pratiques, se fondant en cela sur les injonctions du Saint Coran qui dit à ce propos : «Ne pense pas qu'Allah ignore les actions des oppresseurs. Ils a différé la Punitio jusqu'au Jour .(du Jugement, où leurs yeux se fixeront d'horreur» (Sourate Ibrâhîm, 14:42

: L'Imam Ali a fustigé avec force dans ses sermons la pratique de l'oppression et de l'injustice

Je jure, par Allah, que si l'on m'offrait tout ce qu'il y a dans les sept cieux et tout ce qui existe» sous le Soleil de cette Terre, en échange d'un péché consistant à arracher de la bouche d'une fourmi le tégument d'un grain d'orge, je ne le ferais pas»62

Cette affirmation montre à quel point un Musulman doit être pointilleux lorsqu'il est question d'injustice, et combien il doit être prudent pour éviter de commettre la moindre injustice, et ferme dans la condamnation de l'oppression! Ne doit-il pas se garder de frustrer une fourmi en lui arrachant l'enveloppe de grain d'orge, même si on lui offrait contre cet acte les sept Cieux? Que dire alors de ceux qui sucent le sang des Musulmans, pillent leurs biens, violent leur honneur et leur dignité! Quelle sera la gravité de leur péché en comparaison de celui que l'Imam Ali refuse de commettre, même contre l'offre de tout ce que le Ciel et la Terre renferment! Et quelle sera leur position par rapport à l'intégrité de l'Imam Ali! La justice exemplaire que prêche l'Imam Ali est ce que la Religion exige des êtres humains

Oui, l'injustice et l'oppression sont parmi les choses les plus graves qu'Allah a interdites. C'est pourquoi, la condamnation et la fustigation de l'injustice tiennent la première place dans les hadiths et les Supplications des Ahl-ul-Bayt, qui se sont attachés constamment à mettre leurs adeptes en garde contre l'oppression et les oppresseurs

Telle fut effectivement toujours la position et l'attitude des Ahl-ul-Bayt, une attitude fondée sur une Justice impeccable et sur le refus absolu de l'oppression, même vis-à-vis de ceux qui les agressaient et les offensaient personnellement. L'histoire bien connue du Syrien qui avait offensé et injurié l'Imam al-Hassan, lequel répondit à l'offense par une attitude aimable et sympathique qui fit réfléchir son offenseur et l'amena à regretter sa mauvaise conduite<sup>63</sup>, est révélatrice de la clémence et de l'indulgence de l'Imam, et représentative du souci de tous les Ahl-ul-Bayt d'éviter tout ce qui pourrait conduire à la moindre injustice. Nous avons déjà vu dans les Supplications de l'Ornement des Adorateurs, l'Imam Zayn al-`Abedîn, cette sublime morale consistant à pardonner aux offenseurs leurs offenses, et à demander pour eux le Pardon d'Allah. Certes, la Loi autorise que l'on réponde à l'agression par une agression égale, et que l'on invoque contre l'agresseur le Châtiment d'Allah<sup>64</sup>. Mais ce qui est autorisé par la Loi n'interdit nullement que l'on s'arme d'une tendance au pardon et à la clémence, tendance qui s'inscrit dans la noble morale. Le souci d'éviter d'être injuste a fait que les Imams d'Ahl-ul-Bayt ont considéré que l'exagération dans l'invocation du Châtiment d'Allah contre un : agresseur pourrait équivaloir à une injustice. L'Imam al-Çâdeq dit à ce propos

Un opprimé qui invoque de manière excessive l'anathème sur son oppresseur pourrait devenir,» .de ce fait, oppresseur lui-même»<sup>65</sup>

Qu'Allah soit Glorifié! Un opprimé qui ne fait que souhaiter de manière excessive la punition de celui qui l'a opprimé, devient lui-même oppresseur! Que dire alors de celui qui prend l'initiative de l'oppression et de l'agression, qui attaque le premier les gens, viole leur honneur, pille leurs biens, les dénonce aux oppresseurs, les induit en erreur pour les jeter dans une situation périlleuse, les diffame, leur nuit, ou les espionne! Quel est le statut d'un tel malfaiteur dans la Jurisprudence des Ahl-ul-Bayt? Ceux-ci considèrent de tels individus comme étant les plus éloignés d'Allah, les plus condamnables par Lui, et les plus détestables dans leurs actions et

### La Coopération avec les Oppresseurs

Étant donné la gravité du péché d'injustice et de ses conséquences, Allah a prohibé la : coopération avec les oppresseurs

Ne vous inclinez pas vers les injustes, sinon vous seriez atteints par le Feu de l'Enfer; ne» prenez pas de protecteur en dehors d'Allah, autrement vous ne serez pas secourus» (Sourate .(Houd, 11:113

Telles sont donc les règles de bonnes conduites du Saint Coran, règles reprises et développées dans les enseignements des Imams d'Ahl-ul-Bayt, qui se sont attachées à inciter leurs adeptes à s'éloigner des oppresseurs, à ne pas prendre contact avec eux, à ne pas coopérer avec eux, .et à ne pas s'associer avec eux, même pour un fragment de datte66

Il ne fait pas de doute que le plus grand malheur qui se soit abattu sur l'Islam et les Musulmans, c'est l'indulgence de ceux-ci vis-à-vis des oppresseurs, leur mutisme à propos des méfaits qu'ils ont commis, leur coopération avec eux, sans parler de leur complicité avec eux, de l'appui qu'ils leur ont apporté, et de leur contribution aux injustices qu'ils ont commises. Les calamités qu'a subies et connues la Nation Musulmane ne sont que la conséquence logique de cette déviation des Musulmans du Droit Chemin et de la Voie de la Vérité. Le résultat de cette déviation fut qu'à la longue la Religion finit par s'affaiblir et sa force par se dissiper, pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, très éloignée de la Voie que lui avait tracée le Saint Prophète, et de la puissance qu'il lui avait assurée. Les musulmans ou ceux qui se disent Musulmans sont tombées aujourd'hui dans un tel état lamentable que, loin d'éviter de chercher un protecteur en dehors d'Allah, comme le Coran67 le leur enseigne, ils tendent leurs mains à leurs ennemis et agresseurs (aussi bien les faibles que les forts d'entre eux) et les aident ainsi à perpétuer et accentuer leur agression contre eux. Leur soumission aux puissances non

.musulmanes et à leurs oppresseurs n'est plus à démontrer

Les Imams d'Ahl-ul-Bayt avaient déployé tous leurs efforts pour mettre leurs adeptes en garde contre la coopération avec les oppresseurs, et insisté auprès de leurs partisans pour qu'ils s'abstiennent de se pencher vers les injustes et de marcher avec eux. Ces mises en garde qu'ils avaient faites aux Musulmans sont innombrables. Citons-en un exemple : la lettre de l'Imam Zayn al-Abidîne à Mohammad ibn Moslem al-Zoharî, après que celui-ci ait soutenu leurs oppresseurs dans leurs oppressions

N'est-il pas vrai qu'en faisant appel à toi, ils ont fait de toi un essieu pour faire tourner les» moulins de leur injustice, un pont les menant vers leurs méfaits, une échelle conduisant à leur déviation, un instrument appelant à leur égarement, un véhicule marchant sur leur voie? Par toi, ils ont semé le doute dans l'esprit des sages, et attiré le cœur des ignorants vers eux. Aucun de leurs plus fidèles ministres, ni aucun de leurs plus forts partisans, n'était parvenu à apporter autant d'eau que tu en as apportée à leur moulin de corruption, ni à attirer vers eux autant de gens que tu en as attirés vers eux. Que c'est peu ce qu'ils t'ont donné, et que c'est énorme ce qu'ils t'ont soutiré! Que c'est insignifiant ce qu'ils ont construit pour toi, à côté de toute la destruction qu'ils t'ont apportée! Regarde donc toi-même ton âme, car personne d'autre ne la regardera, et demande-lui des comptes comme un homme responsable»68

Cette dernière partie de la lettre: «Demande des comptes à ton âme, quand un homme se soumet à l'emprise de ses bas désirs, il se moque au fond de lui-même de sa dignité, c'est-à-dire qu'il ne se sent pas responsable de ses actions, parce qu'il ne peut pas en prendre conscience, et qu'il pense que ce qu'il fait ne peut pas être l'objet de comptes. Tels sont en fait les mystères de l'âme qui l'habite, afin qu'il ne soit pas sous l'emprise de l'illusion, et qu'il ne néglige pas sa responsabilité vis-à-vis de lui-même

Il y a une autre conversation, encore plus significative entre le septième Imam, Mousâ al-Kâdhem, et Çafwân Jammâl, qui était un adepte sûr de l'Imam et l'un des rapporteurs dignes

de foi de ses hadiths. Dans ses "Rejâl" (Biographie des Rapporteurs des hadiths), al-Kâchî : rapporte de la façon suivante cette conversation entre l'Imam et Çafwân

«!L'Imam : «O Çafwân! Toutes tes actions sont bonnes, sauf une

«?Çafwân : «Que je sois sacrifié pour toi! Laquelle

«!L'Imam : «Le fait d'avoir loué des chameaux à Hâroun al-Rachîd

Çafwân : «Par Allah! Je ne les ai prêtés à loyer ni pour son plaisir, ni pour qu'il en fasse un usage illégal, ni pour la chasse, ni pour un divertissement, mais pour qu'il s'en serve dans son «voyage à la Mecque! En outre, ce n'est pas moi qui les accompagne, mais mes serviteurs

«?L'Imam : «O Çafwân! Doit-il te payer pour cela

.«Çafwân : «Oui

«?L'Imam : «Ne désires-tu pas qu'ils reviennent vivants afin que tu sois payé

«!Çafwân : «Si

L'Imam : «Alors, quiconque souhaite qu'ils restent vivants est un des leurs et ira par «!conséquent en Enfer

Çafwân raconte qu'il vendit immédiatement ses chameaux, après cette conversation, pour éviter de les louer à un oppresseur, en l'occurrence Hâroun al-Rachîd<sup>69</sup>

S'il suffit donc de souhaiter qu'un oppresseur reste vivant, pour être passible du Châtiment de l'Enfer, que dire donc de ceux qui aident constamment l'opresseur, qui l'encouragent dans son oppression, ou pis, de ceux qui adoptent la voie de l'opresseur et qui se joignent à lui dans toutes les cruautés qu'il commet

### Occuper une Fonction dans un État Oppresseur

Si soutenir les oppresseurs, même avec un fragment de datte, ou même par le simple souhait qu'ils restent en vie, est une chose contre laquelle les Imams d'Ahl-ul-Bayt ont mis vivement en garde les Musulmans, quel péché impardonnable serait de participer à un gouvernement oppresseur, d'accepter d'y occuper une fonction ou de lui prêter serment d'allégeance, ou pis encore, de faire partie des piliers d'un pouvoir injuste et de contribuer activement à l'installation et à la consolidation de ce pouvoir. Car, comme l'a dit l'Imam al-Çâdeq, "un régime oppresseur, c'est le minage de tout le bon droit, le ravage total du faux, la résurgence de l'injustice, du despotisme et de la corruption."<sup>70</sup>

Toutefois, les Saints Imams ont autorisé que l'on accepte d'occuper un poste dans un régime injuste si le but de cette acceptation est d'oeuvrer en vue de sauvegarder la justice, d'appliquer les peines prescrites par la Loi Divine, d'aider les Croyants, d'ordonner le bien et d'interdire le mal. L'Imam Mousâ al-Kâdhem a dit, à ce propos : «Il y a, parmi les oppresseurs, certains hommes à travers lesquels Allah établit Sa Convention et Sa Preuve, et qu'IL rend puissants afin qu'ils protègent les serviteurs pieux d'Allah et améliorent les affaires des Musulmans... Ces hommes-là sont de vrais Croyants. Ils sont le Phare d'Allah sur Terre et Sa Lumière parmi Ses serviteurs»<sup>71</sup>

Sur ce sujet, il y a beaucoup de hadiths qui expliquent comment doivent se comporter les gouverneurs et les employés. La lettre de l'Imam al-Çâdeq à Abdullah al-Najâchî, l'Empire d'Ahwâz, en est une illustration<sup>72</sup>

### L'Appel à l'Unité Islamique

Les Imams d'Ahl-ul-Bayt ont montré à maintes reprises leur souci de préserver l'unité de l'Islam, de sauvegarder sa force et la cohésion de ses rangs, et d'oeuvrer en vue d'effacer les rancœurs entre les Musulmans. On connaît l'attitude très positive de l'Imam Ali ibn Abi Tâleb vis-à-vis de ses prédécesseurs, qu'il n'a pas hésité à soutenir, à aider et à assister, bien qu'au fond de lui-même il éprouvât de l'amertume à leur égard et qu'il fût convaincu qu'ils avaient usurpé son droit au Califat. Il poussa même son souci de préserver l'unité islamique jusqu'à s'abstenir d'annoncer publiquement que le Texte l'avait désigné pour la Succession du Prophète tant que ses prédécesseurs occupaient encore le poste de Calife, et il n'a fait valoir son droit légitime usurpé, de façon publique, que lorsqu'il eut accédé au Califat<sup>73</sup>. C'est à ce moment-là seulement, le risque de contestation des dirigeants de l'Etat islamique étant écarté, qu'il s'est permis de rassembler ceux qui restaient des Compagnons du Prophète afin qu'ils témoignent publiquement et pour l'Histoire d'une vérité que tous les Musulmans, et notamment les nouvelles générations, ne connaissaient pas, à savoir que le Prophète avait désigné formellement et publiquement l'Imam Ali comme étant son Lieutenant, son Héritier présomptif, et son Successeur au Califat, dans son célèbre sermon du Ghadîr

Avant son accession au Califat donc, l'Imam Ali n'avait pas hésité un moment à apporter ses conseils aux trois Califes qui l'avaient précédé, chaque fois qu'il s'agissait de sauvegarder les intérêts des Musulmans. Plus tard, il justifiera son attitude de cette époque vis-à-vis de ceux : qu'il estimait avoir usurpé son droit, dans ces termes

Je craignais que, si je ne coopérais pas (avec les Califes) l'Islam eût été affaibli par» .d'éventuelles dissensions et désunions»<sup>74</sup>

C'est pourquoi, tout au long de la période du Califat de ses trois prédécesseurs, il ne prononça jamais une parole de nature à affaiblir leur pouvoir, porter atteinte à leur prestige, ou entamer leur crédibilité. Il préféra rester enfermé chez lui et se taire, même lorsqu'il constatait dans leurs actions ce qu'il n'approuvait pas. Mais chaque fois que les trois Califes avaient besoin de lui, et qu'il estimait que son concours servait l'intérêt général de l'Islam, il le prêtait très volontiers. Le Calife Omar, reconnaissant pour ce concours précieux apporté par l'Imam Ali et son attitude on ne peut plus positive, répétait souvent : «Que je ne sois jamais confronté à un problème complexe sans trouver Aboul-Hassan (l'Imam Ali) pour le résoudre»<sup>75</sup>, ou "Si Ali .n'avait pas été là, Omar aurait péri»<sup>76</sup>

L'attitude de l'Imam al-Hassan vis-à-vis de Mo`âwiyah<sup>77</sup> ne fut pas moins constructive. En effet, l'Imam al-Hassan accepta de signer un traité de réconciliation avec celui qui s'était rebellé contre son Califat, et de mettre un terme aux hostilités, ayant réalisé que la poursuite de ce conflit fratricide risquait de faire disparaître l'Etat islamique, ou même d'effacer à jamais le nom de l'Islam de la surface de la Terre, de détruire la Chari`ah et d'exterminer ses Gardiens, c'est-à-dire le reste des Ahl-ul-Bayt. Il préféra donc préserver les apparences de l'Islam et le nom de la Religion, même au prix d'une réconciliation coûteuse avec Mu`âwiyah, l'ennemi le plus acharné de la Religion et de ses véritables défenseurs, et l'adversaire le plus haineux des Ahl-ul-Bayt et de leurs partisans, même en prévoyant que l'accession de Mu`âwiyah au Califat ne lui apporterait, à lui et à ses adeptes, qu'humiliation et injustice, et même si les épées des valeureux Banî Hâchem et de ses partisans étaient dégainées et prêtes à défendre sa cause jusqu'au bout. Mais l'intérêt supérieur de l'Islam était, pour lui, au-dessus de toutes ces .considérations. C'est pourquoi il accepta ce qui était normalement inacceptable pour lui

Si, par la suite, l'Imam al-Hussayn adoptera une attitude différente de celle de son frère, l'Imam al-Hassan, et s'il se soulèvera contre le régime Omayyade, dirigé par Yazîd, c'est parce que la situation avait changé. Son soulèvement héroïque, loin de représenter un risque pour l'existence de l'Islam, visait au contraire à rappeler aux Musulmans les Principes et les Enseignements authentiques de l'Islam, que Yazîd, le fils de Mu`âwiyah, un alcoolique débauché et sans scrupules, était en train de piétiner. En se soulevant, en acceptant de

s'engager dans un combat désespéré et de se sacrifier, l'Imam al-Hussayn a voulu montrer aux Musulmans que ceux qui se trouvaient à la tête de l'Etat islamique n'avaient rien à voir avec l'Islam. Sans son soulèvement et le Sacrifice de sa vie, l'Islam aurait été vidé de son .contenu78

En se soulevant, l'Imam al-Hussayn n'a fait courir à l'Islam aucun risque. Il a seulement offert sa vie pour que la Vérité triomphe et que l'injustice soit désignée du doigt. Son combat est devenu le symbole du refus de l'injustice

Si les Chiites commémorent chaque année l'anniversaire du Martyre de l'Imam al-Hussayn, le Jour de `Achourâ' (le 10 Moharram), c'est justement pour faire revivre l'esprit de la Tragédie de Karbalâ', c'est-à-dire le refus de l'injustice et de l'oppression, et l'aspiration à un régime qui applique la Justice islamique. En s'attachant à commémorer chaque année, sous diverses manifestations, son Sacrifice, les Chiites ne visent qu'à perpétuer son Message de lutte contre l'injustice et l'oppression, et ne font qu'obéir aux Commandements des Imams d'Ahl-ul-Bayt qui lui ont succédé, leur recommandant de renouveler leur fidélité au souvenir du Sacrifice du .petit-fils chéri du Saint Prophète

Le souci constant des Imams d'Ahl-ul-Bayt de voir l'Islam préserver sa gloire79, même lorsque les gouvernants de l'Etat islamique les traitaient avec la plus grande cruauté et les soumettaient à toutes sortes de tortures, de vexations et d'humiliations, a été illustrée par l'attitude de l'Imam Zayn al-`Abedîn vis-à-vis des rois Omayyades. En effet, bien que ceux-ci aient violé ses droits les plus élémentaires, et l'aient privé de sa liberté de mouvement, et bien qu'il ait vécu dans l'affliction à cause du massacre sauvage que les Omayyades avaient perpétré contre son père, l'Imam al-Hussayn, et sa famille, lors de la Tragédie de Karbalâ', il n'a jamais cessé de prier dans son intimité pour la victoire des armées Musulmans et pour qu'Allah accorde la Paix aux Musulmans. Et on sait déjà que le seul moyen qu'il lui restait pour répandre le Savoir et la Science islamiques était la Supplication. Or, justement, dans ces Supplications, il enseignait à ses adeptes comment prier pour l'ensemble des Musulmans et pour la victoire des armées Musulmans. Ainsi, dans sa Supplication appelée "Du`â' Ahl-ul- : Thoghour" (Les Frontaliers)80, on lit

O Allah! Que la Paix et la Miséricorde soient sur Mohammad et sa Progéniture! Augmente le» nombre et la force de leurs adeptes, aiguise leurs épées, protège leurs territoires, consolide leurs rangs, dote-les de l'esprit de solidarité, assure- leur les moyens de subsistance, couvre leurs dépenses, arme - les de puissance, de patience et d'endurance, préserve-les et inspire- .«leur les mesures stratégiques à prendre pour vaincre l'ennemi

: Et un peu plus loin

O Allah! Consolide de cette façon les moyens des Musulmans, fortifie leurs territoires, fais» fructifier leurs biens, sors-les de l'état de guerre pour qu'ils s'occupent de Ton adoration, et mets fin aux hostilités internes qui les opposent afin qu'ils puissent Te prier dans la solitude et .en paix, et afin qu'ils ne se prosternent devant personne autre que Toi»81

Dans cette Supplication, la plus longue de toutes celles qu'il a composées, l'Imam Zayn-al-Abidîne les incite à s'armer de bonnes moeurs, tout en les prévenant de la nécessité de se préparer à faire face à l'ennemi. Il y réunit ainsi les instructions militaires du Jihâd islamique et l'explication du but et de l'utilité de celui-ci. Il attire aussi l'attention des Musulmans sur le genre de précautions à l'égard de leurs ennemis, et les mesures à adopter dans leurs relations .avec eux et dans la lutte qu'ils engagent contre eux

De même, il recommande aux soldats de l'Islam de se rappeler Allah même en plein combat, de s'abstenir de tout péché, et de garder toujours présent à l'esprit que le Jihâd est seulement .pour Allah et pour faire triompher Sa Cause

Les autres Imams adoptèrent une attitude constructive similaire vis-à-vis des gouvernants de leur époque, malgré la cruauté du traitement que ceux-ci leur réservaient, et malgré toutes les

persécutions et l'oppression qu'ils leur faisaient subir. S'étant rendu compte que leur droit au gouvernement ne leur serait pas restitué, ils se consacrèrent à l'enseignement des Principes de l'Islam aux gens, et à l'orientation religieuse de leurs adeptes. Les révoltes et les révoltes sanglantes qui furent déclenchées à leurs époques respectives par les Alawites et d'autres, ne furent ni leur fait, ni conformes à leur volonté. Ils refusaient tout ce qui eût pu mettre en danger l'Etat islamique, pour peu que celui-ci conservât les lignes générales des Principes de l'Islam. Ils se souciaient plus que quiconque, plus même que les Califes Abbassides eux-mêmes, de la sauvegarde et de l'intégrité de l'Etat islamique, et ils répugnaient à voir couler le sang des Musulmans, à les voir s'entretuer et se déchirer

L'illustration de ce souci de la sauvegarde de l'Etat islamique se trouve clairement dans le testament que l'Imam Mousâ al-Kâdhem a laissé à ses Chiites : "Ne vous exposez pas à l'humiliation en vous révoltant contre votre dirigeant Musulman. S'il est juste, priez Allah qu'il reste vivant, et s'il ne l'est pas, priez Allah pour qu'il se réforme. Car votre réforme dépend de cette de votre dirigeant. Le dirigeant juste est comme un père miséricordieux. Aimez donc pour lui ce que vous aimez pour vous-même, et détestez pour lui ce que vous détestez pour vous-même" 82

Si l'accent est mis ici, comme partout ailleurs chez les Ahl-ul-Bayt, sur l'attachement au dirigeant juste, il y est également souligné la nécessité de respecter l'Etat islamique et d'oeuvrer en vue de sa réforme, en l'occurrence en priant Allah de réformer celui qui le dirige. Le sens de la responsabilité du Chiite est donc évident

Malgré cette évidence, certains écrivains que l'on ne peut qualifier autrement que de mauvaise foi, n'hésitent pas à diffamer le Chiisme, en le dénonçant comme "une organisation secrète subversive" ou comme une "secte révolutionnaire vindicative" 83

Certes, l'un des traits de caractère saillants de tout Musulman qui se veut un véritable adepte des Enseignements des Ahl-ul-Bayt est d'être l'ennemi juré des tyrans et de la tyrannie. Il

n'accepte jamais de s'aligner sur la position des agresseurs, ni de tendre une main coopérative à ceux qui encouragent les tyrans dans leurs actes d'oppression. Cette répugnance à l'égard des tyrans, de la tyrannie et de ses tenants est transmise, chez les Chiites, de génération en génération. Mais cela n'autorise personne à qualifier les Chiites de traîtres, de rebelles ou déloyaux. Ils sont à cent lieues de tels comportements. Les Enseignements qu'ils ont reçus de leurs Imams leur interdisent de trahir, de tromper, et de répandre le sang d'un Frère Musulman, de quelque secte qu'il soit, et quelque École juridique Musulmane qu'il suive. Pour eux, tout Musulman qui prononce les Chahâdatayn (la Profession de Foi musulmane : Lâ ilâha illa-llâh, Mohammadan Rassoul-ollâh = Il n'y a de dieu qu'Allah, Mohammad est le Messager d'Allah) doit avoir la vie, les biens et l'honneur saufs, "il est illicite de disposer du bien d'un Musulman . sans son libre consentement"<sup>84</sup>

Ils croient fermement qu'un Musulman est le Frère d'un autre Musulman, qu'il soit Chiite ou .non, et qu'il a envers lui les devoirs de la Fraternité, comme nous allons le voir ci-après

### Les Devoirs d'un Musulman envers un autre Musulman

L'un des plus beaux et des plus significatifs des Principes de l'Islam qui caractérisent ses adeptes, est la Fraternité islamique entre les Musulmans, sans distinction de situation sociale, de couleur de peau, de race ou d'origine géographique. L'Islam enjoint à ses adeptes de cultiver l'esprit de Fraternité parmi eux. La raison pour laquelle les Musulmans d'hier et d'aujourd'hui ont perdu leur dignité réside dans leur négligence de cet aspect suprême des Enseignements .islamiques

Selon l'Imam Ja`far al-Çâdeq, la Fraternité islamique veut qu'un Musulman aime pour son Frère ce qu'il aime pour lui-même, et qu'il ne souhaite pas pour son Frère ce qu'il ne souhaite pas pour lui-même. Les Musulmans doivent donc prêter une oreille attentive à cette injonction simple et claire que les Saints Imams ont souvent mise en évidence. Ils doivent s'alarmer de ce qu'il est aujourd'hui difficile de souscrire à ce Principe important de l'Islam. A quel point les Musulmans sont donc écartés de nos jours de l'esprit de la Fraternité! S'ils avaient été justes

les uns envers les autres et s'ils avaient connu la signification du principe de la Fraternité, ils ne se seraient jamais permis de torturer leurs Frères de Religion et il n'y aurait pas eu d'oppression ni de vol, de falsification, de médisance, de calomnie, d'insolence, d'irrespect et .d'égoïsme entre eux

En réalité, si les Musulmans avaient pris vraiment conscience du moindre avantage de l'esprit de Fraternité, et s'ils avaient agi sérieusement selon cet esprit, il n'y aurait eu aucune inimitié, ni aucun esprit d'animosité entre eux et, au contraire, ils auraient mené une vie individuelle et sociale prospère et pleine de succès au sein d'une communauté plus fraternelle. L'injustice et l'oppression auraient été rayées de la surface de la Terre, les hommes seraient des Frères, tous égaux, l'humanité aurait atteint le plus haut degré de bonheur social, et le rêve de cité idéale des anciens philosophes aurait été réalisé. L'amour et l'amabilité étant le trait essentiel des rapports entre les hommes dans une telle humanité fraternelle, celle-ci n'aurait plus besoin de gouvernants, de tribunaux, de police, de prisons ni de Code pénal. Si la Fraternité islamique avait prévalu, les Musulmans n'auraient jamais accepté de se soumettre à aucun colonisateur ni ne se seraient jamais résignés devant aucun tyran. La Terre aurait été tout autre et se serait .transformée en un Paradis terrestre et en une demeure de bonheur

Si la loi de l'amour avait prévalu entre les hommes, conformément aux Enseignements islamiques, le mot "justice" ne serait plus en usage dans notre langue, en ce sens que nous n'aurions plus besoin de la Justice ni de ses lois, ni par conséquent de l'utilisation du mot qui la désigne, du fait que la loi de l'amour suffirait à répandre le bien et la paix, le bonheur et la tranquillité de l'esprit. Car l'homme n'a besoin de recourir à la justice et à la loi que s'il perd l'amour de celui envers lequel il doit appliquer la justice. Mais lorsqu'il s'agit d'une personne qu'il aime, comme son fils ou son frère, il est porté à lui faire du bien et des concessions, par .amour et avec bienveillance, et non pas par souci d'appliquer la justice, ni par intérêt

Le secret de cette vérité humaine réside dans le fait que l'homme n'aime normalement que lui-même et ce qui convient à lui-même. Il est difficile d'aimer quelqu'un ou quelque chose qui ne fasse pas partie de soi-même, sauf si ce quelqu'un ou quelque chose a un lien avec soi-même, ou qu'il en conçoit une image désirable pour soi. De même, il est difficile à l'homme de sacrifier

volontairement ses désirs et ce qu'il aime pour quelqu'un d'autre qu'il n'aime pas ou qu'il n'affectionne pas, sauf, bien entendu, si prend naissance en lui une doctrine plus forte que les désirs, comme la doctrine de l'amour de la Justice et de la bienfaisance; auquel cas, s'il consent à sacrifier l'un de ses désirs, il le ferait pour en satisfaire un autre, plus fort, en l'occurrence sa doctrine de la Justice, si cette doctrine venait à faire partie de ses désirs ou .même de son soi

Cette doctrine idéaliste requiert, pour se former chez un individu, que celui-ci transcende les conditions matérielles pour atteindre à l'idéal suprême de la Justice et de l'altruisme, et ce, après s'être heurté à l'impossibilité de susciter en lui-même le sentiment de Fraternité sincère .et de sympathie entre lui et ses semblables

La première chose que le Musulman doit donc s'efforcer d'acquérir, c'est le sentiment de Fraternité envers les autres, S'il n'y parvient pas, et il est fort probable qu'il n'y parvienne pas, en raison de la prédominance de ses nombreux désirs et de son égoïsme, il doit alors former en lui-même la doctrine de la Justice et de l'altruisme, conformément aux préceptes islamiques. S'il n'y parvenait pas, là non plus, il ne mériterait plus d'être Musulman, sauf par le nom, car la Justice est la dernière frontière de l'Islam, au-delà de laquelle il n'y a qu'infidélité et ténèbres complètes, et dans ce cas il sortirait de l'Islam et Allah, selon l'expression de l'Imam Ja`far al- .Çâdeq, ne lui accorderait ni Sa Clémence, ni Sa Miséricorde

Très souvent, les désirs temporels et égoïstes de l'homme le dominent et il en résulte pour lui une grande difficulté à se préparer à la simple acceptation de la doctrine de la Justice, sans parler de l'acquisition de cette doctrine sous sa forme complète, plus forte que les désirs. C'est pourquoi les droits de Fraternité constituent l'enseignement islamique le plus difficile à appliquer, étant donné que l'homme n'a pas ce sentiment sincère de Fraternité

C'est cette difficulté qui a conduit l'Imam al-Çâdeq à présenter de manière schématique l'explication des droits d'un musulman sur un autre Musulman, lorsqu'il s'adressa à l'un de ses

adeptes, Al-Mo`allâ ibn Khonays, craignant que celui-ci ne puisse apprendre ce qu'il ne pourrait pas appliquer. Al-Mo`allâ rapporte ainsi sa conversation avec l'Imam Ja`far al-Çâdeq

«?Al-Mo`allâ : «Quels sont les droits d'un Musulman sur un autre Musulman

L'Imam : «Il a sept droits et sept devoirs. Chacun de ces droits sur autrui constitue, en même temps, un devoir pour lui. S'il néglige l'un de ces devoirs, il aura désobéi à Allah et ne .«bénéficiera pas de Sa Grâce

«?Al-Mo`allâ : «Quels sont ces devoirs

L'Imam : «O Mo`allâ! J'ai de la compassion pour toi. Je crains que, si je te les enseigne, tu ne .«réussisses pas à les appliquer

.«Al-Mo`allâ : «J'espère que, par la Grâce d'Allah, je les mettrai en pratique

Al-Mo`allâ raconte que le Saint Imam finit par lui énumérer les sept devoirs-droits et lui dit que le plus simple d'entre eux était celui-ci : «Désire pour ton Frère ce que tu désires pour toi-même, et ne lui souhaite pas ce que tu ne souhaites pas pour toi-même

Gloire à Allah! C'est cela le devoir le plus facile à accomplir! Pourquoi donc les Musulmans, ou ceux qui croient l'être, n'appliquent-ils pas le devoir le plus simple que l'Islam leur impose? Et qui plus est, ils accusent l'Islam lui-même d'être à l'origine du retard terrible dans lequel sombrent les Musulmans, alors que ceux-ci s'abstiennent d'accomplir ce que leur Religion !enjoint de plus simple

Nous mentionnons, pour mémoire seulement, et pour prendre conscience de notre impardonnable manquement à notre devoir, les sept devoirs-droits de chaque Musulman, tels : que l'Imam al-Çâdeq les a énumérés

Aime pour ton Frère ce que tu aimes pour toi-même, et ne lui souhaite pas ce que tu ne -1  
.souhaites pas pour toi

.Évite de le mettre en colère, fais lui plaisir, et conforme-toi à ce qu'il désire -2

.Aide-le par ton âme, tes biens, ta langue, tes mains, tes pieds -3

.Sois son oeil, son guide, et son miroir -4

Ne mange pas à satiété tant qu'il a faim, ni ne bois à satiété tant qu'il a soif, ni ne t'habille -5  
.tant qu'il est dans la nudité

S'il n'a pas de serviteur et que toi tu en as un, tu dois lui envoyer le tien pour laver ses -6  
.vêtements, faire sa cuisine, préparer son lit

Acquitte ses obligations, accepte son invitation, rends-lui visite lorsqu'il est malade, et -7  
assiste à ses funérailles quand il meurt. Si tu sais qu'il a besoin de quelque chose, tu dois  
.prendre l'initiative de satisfaire son besoin, sans attendre qu'il te le demande

Quand tu auras accompli ces devoirs, ton amitié fraternelle aura rejoint son amitié fraternelle,»  
.et son amitié fraternelle aura rejoint ton amitié fraternelle»85

.("Il y a sur ce sujet de nombreux hadiths rapportés des Saints Imams dans "Wasâ'el al-Chî'ah)

### Une mise au point importante

D'aucuns pourraient penser, à tort, que le mot "Fraternité", que l'on rencontre souvent dans les hadiths des Imams d'Ahl-ul-Bayt, ne vise que leurs adeptes, à l'exclusion des autres Musulmans. Mais un examen de l'ensemble des hadiths des Saints Imams dissipe totalement cette fausse impression, ou cette erreur d'interprétation due au fait que les Imams désapprouvent ceux qui s'opposent à la doctrine des Chiites et refusent leur Guidance. Il suffit : de lire ce témoignage de Mo`âwiyah ibn Abî Wahab86 à ce propos pour s'en convaincre

J'ai demandé à l'Imam al-Çâdeq comment nous devrions nous comporter avec les»  
Musulmans non Chiites avec lesquels nous avons des rapports sociaux. L'Imam m'a répondu :  
"Regardez vos Imams, à qui vous obéissez, et traitez vos opposants de la même façon qu'eux-  
mêmes les traitent. Or, par Allah, vos Imams leur rendent visite lorsqu'ils tombent malades,  
assistent à leur funérailles lorsqu'ils meurent, témoignent pour eux ou contre eux selon les cas,  
.et leur rendent le dépôt qu'ils leur confient»87

En fait, la Fraternité que les Saints Imams commandent aux Chiites est une Fraternité plus exigeante et plus sublime que la Fraternité islamique ordinaire que nous venons de décrire. Dans les chapitres consacrés à la définition du Chiisme, nous avons eu l'occasion de citer quelques hadiths qui illustrent ce sujet. Il suffit maintenant d'y ajouter le dialogue suivant entre

: l'Imam al-Çâdeq et Abân ibn Taghleb, tel que ce dernier le rapporte

J'étais en train de faire le tawâf (circumambulation rituelle) de la Sainte Ka`bah avec l'Imam» al-Çâdeq, lorsqu'un Chiite est venu vers moi et m'a demandé d'aller avec lui pour l'aider un peu.

: L'Imam al-Çâdeq a vu la scène et m'a demandé

"?Cet homme veut te voir, n'est-ce pas" -

"!Oui" -

"?Est-il Chiite, comme toi" -

"!Oui" -

."Interromps ton Tawâf et va avec lui pour l'aider" -

"?Dois-je interrompre le tawâf alors que j'ai l'obligation de le terminer, complètement" -

"!Oui" -

Abân ibn Taghleb raconte qu'il partit donc avec l'homme et qu'après avoir fait ce qu'il lui demandait il revenait auprès du Saint Imam pour lui demander quels sont les devoirs des Croyants. L'Imam lui dit de ne pas poser cette question, mais devant son insistance, il lui dit

qu'il devrait partager sa fortune avec cet homme. Remarquant l'expression d'étonnement qui : s'était dessinée sur le visage d'Abân, l'Imam al-Çâdeq ajouta

"?O Abân! Ne sais-tu pas qu'Allah aime ceux qui font des sacrifices pour les autres" -

"!Si" -

Eh bien! Quand bien même tu partagerais avec lui ta fortune, tu ne pourrais prétendre avoir" - fait des sacrifices pour lui! Tu auras fait des sacrifices pour lui seulement si tu partages avec .«lui la seconde moitié aussi"88

Compte tenu de ce qui précède, je dirais que nous devrions avoir honte de prétendre que nous sommes de vrais Croyants. Nous sommes à cent lieues des Enseignements de nos Saints Imams! Lorsque nous lisons ce hadiths, sans doute faisons-nous comme Abân, et nous persuadons-nous que cela ne concerne que les autres (en l'occurrence Abân), au lieu de nous remettre en cause et de nous demander des comptes à nous-mêmes, en hommes !responsables

---

Al-Kâfi", 2/334, H. 1" .1

2. "Al-Kâfi", 2/338, inclus dans le Hadith No. 1.

3. "Al-Kâfi", 2/339, H. 8

4."Al-Kâfi", 2/341, H. 1-8.

5. "Al-Kâfi", 2/341, H. 1.

"Al-Kâfi", 2/339, Note du Hadith 8.

Il s'agit de Do`â' al-Khedhr que l'Imam Ali avait enseigné à Komayl et qui prendra l'appellation de Do`â' Komayl, parce que ce dernier le rapportera et le transmettra en indiquant que l'Imam Ali le récitait en posture de prosternation la nuit de la veille de la mi-Ch`abâîn. Komayl était un compagnon intime de l'Imam Ali et ensuite de son fils al-Hossayn Ibn Ali.

Il est recommandé de réciter ce Du`â' les veilles des vendredis sinon une fois par mois, ou même une fois par an, ou encore une fois dans la vie. (Voir : "Meçbâh al-Mojtahed", p. 844; "Al-Meçbâh" d'al-Kaf`amî, 2/282. Voir aussi : "Qu'est-ce que le Du`â', suivi de Du`â' Kumaïl",

Traduit par Abbas Ahmad al-Bostani, Ed. "La Bibliothèque Ahl-Elbeit", à Paris, 1987.

8.

"Meçbâh al-Mojtahed", p. 844, "Du`â' Kumaïl Ibn Ziyâd".

9.

C'est le Du`â' qu'a rapporté Abou Hamzah al-Thamâlî de l'Imam Zayn al-`Abedîn, Ali Ibn al-Hussain, en précisant qu'il le récitait avant l'aube chaque nuit du mois de Ramadhân, après avoir passé toute la nuit à accomplir des prières. (Voir : "Meçbâh al-Mojtahed", p. 582; "Al-Meçbâh" d'al-Kaf`amî, 2/345).

10.

Cette Supplication est attribuée à l'Imam al-Mahdi, le Sauveur.

11.

"Al-Balad al-Amîn", p. 349.

12.

"Al-Kâfi", 2/313, H. 1.

13.

Il s'agit de la tragédie de Karbalâ' qui eut lieu en l'an 61 A.H. en Irak, et dans laquelle l'Imam al-Hussayn ainsi que les membres de sa famille et ses compagnons furent massacrés. De sa famille, seul son fils, l'Imam Ali Ibn Hussayn al-Sajjâd survécut au massacre, car étant malade, il ne participa pas à la Bataille héroïque, inégale et désespérée que son père avait dû livrer pour défendre la Foi et les principes de l'Islam. Cette tragédie est considérée comme l'événement le plus terrible et le plus marquant de l'histoire des premiers temps de l'Islam. D'innombrables ouvrages sont consacrés à cet événement riche en leçons et en exemples de sacrifices consentis par les Imams d'Ahl-ul-Bayt pour sauvegarder l'intégrité du Message de l'Islam. (Voir en français : "L'Imam al-Hussayn et le Jour de `Achourâ'", adaptation: Abbas Ahmad al-Bostani, Bibliothèque Ahl-Elbeit, Paris, 1984).

14.

Chacun des Douze Imams joua un rôle historique mémorable dans la sauvegarde du

Message de l'Islam. Si l'action politique, éducative, sociale différa de l'un à l'autre selon le contexte et la conjoncture historiques de son époque, il est difficile de dire que l'importance des rôles joués par les uns soit plus grande que celle des autres.

Certains historiens et biographes ont eu tendance à limiter le rôle de l'Imam al-Sajjâd à ses activités cultuelles et spirituelles, et à minimiser son action sociale et combative, ayant préconçu l'idée que la mission des Imams d'Ahl-ul-Bayt s'était écartée de la scène politique et sociale depuis le martyre de l'Imam al-Hussain. Ils ont avancé à l'appui de leur idée reçue l'oeuvre saillante qu'avait laissé l'Imam Zayn al-`Abedîn, et qui consiste en son célèbre livre de Supplication, "Zabour Ale Mohammad", ainsi son "Epître de Droits". Or l'Imam Zayn al-`Abedîn avait beaucoup fait pour éduquer et former une avant-garde pieuse et consciente. Par ailleurs des recherches historiques approfondies sur sa vie «ont montré qu'il avait joué un rôle politique très efficace, et que son sens aigu de l'organisation lui avait permis d'élaborer le plan politique le plus intelligent qui puisse être dans la conjoncture historique de son époque. Le combat politique missionnaire qu'il avait mené en vue d'appliquer ses plans d'action est considéré comme la méthode d'action la plus pertinente et la plus réussie.» L'ouvrage qu'al-`Allâmah al-Mohaqqeq, Sayyed Mohammad Redhâ al-Hosaynî al-Jalâlî vient de publier, intitulé "Jehâd al-Imâm al-Sajjâd", ouvre une nouvelle porte pour les chercheurs, leur permettant de revoir et de corriger l'idée reçue à laquelle leurs prédécesseurs ont souscrit trop hâtivement.

15.

"Al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah", Du`â' 2.

16.

Voir Du`â' 51 et d'autres qui illustrent ses Supplications et ses implorations.

17.

Voir : Du`â' 2, Du`â' 3, Du`â' 4.

18.

Voir : Du`â' 24 où il prie pour ses parents.

19.

Voir : Du`â' 24, 25, 26 où il fait des Supplications respectivement pour ses parents, son fils et ses voisins.

20.

Voir: Du`â' 30 où il prie pour implorer le secours d'Allah en vue de pouvoir s'acquitter des dettes.

. 21

Du`â' 20: Une Supplication pour atteindre aux nobles caractères.

22.

Voir: Du`â' 15, Supplication lors de maladie.

23.

Voir: Du`â' 27, sa Supplication pour les "Ahl al-Thoghour" (les gardiens des frontières de la nation musulmane).

24.

Du`â' 1: Les Louanges d'Allah.

25.

La succession des jours et des nuits est progressive pour éviter l'apparition brusque de la lumière et de l'obscurité.

26.

Du`â' 6: Supplication du matin et du soir.

27.

Du`â' 7: Sa Supplication à faire lors d'une angoisse et d'un malheur.

28.

Du`â' 37: Sa Supplication lorsqu'il éprouvait le sentiment de n'avoir pas suffisamment fait preuve de reconnaissance envers les bienfaits d'Allah.

29.

Du`â' 16: Sa Supplication lorsqu'il implore le pardon d'Allah pour ses défauts.

30.

Du`â' 46: Supplication qu'il faisait le jour de la fête de Fetr après la prière de cette fête, ainsi que les Vendredis.

31.

Du`â' 31: Sa Supplication en vue de la repentance.

32.

Du`â' 39: Supplication en vue d'obtenir le Pardon et la Miséricorde d'Allah.

33.

Du`â' 20: Supplication pour les bons caractères et les actions louables.

34.

Du`â' 20: Supplication pour les bons caractères et les actions louables.

35.

Du`â' 39: Supplication de demande du Pardon et de la Miséricorde d'Allah.

36.

Du`â' 13: Supplication en vue de la satisfaction des besoins.

37.

Du`â' 38: Supplication en vue de présenter des excuses pour n'avoir pu s'acquitter des droits des gens, et d'être épargné de l'Enfer.

38.

Du`â' 39: Supplication pour implorer le Pardon et la Miséricorde d'Allah.

39.

Pour plus de détails, voir l'ouvrage : "Kâmel al-Ziyârât" d'Ibn Qawlaway, dans lequel figurent les Hadiths qui expliquent la récompense spirituelle de la visite des mausolées du Saint Prophète et des Imams d'Ahl-ul-Bayt (P).

40.

C'est une parole de l'Imam al-Redhâ. Voir : "Kâmel al-Ziyârât" d'Ibn Qawlawayh, p. 122. Voir aussi : "Al-Kâfî", 4/567, H. ; "Man Lâ Yahdhoroh-ol-Faqîh", 2/577, H. 3160; "Tahthîb al-Ahkâm", 6/78, H. 3 et p. 93, H. 2.

41.

Voir : "Kâmel al-Ziyârât", op. cit., p. 39.

42.

Voir : "Kâmel al-Ziyârât", op. cit., p. 39.

43.

L'Imam Ali (P) a dit : «Nettoyez-vous avec de l'eau du gaz intestinal (...), car Allah déteste chez Ses serviteurs toute saleté qui indispose les gens» ("Tohaf al-`Oqoul, p. 24).

44.

Voir : "Kâmel al-Ziyârât", p. 186, Sect. 75.

45.

Voir : "Kâmel al-Ziyârât", p. 130, Sect. 48, H.1 et p. 198, Sect. 79.

46.

Voir : "Kâmel al-Ziyârât", p. 130, Sect. 48, H. 1.

47.

Voir : "Kâmel al-Ziyârât", p. 199, Sect. 79: "Ziyârât al-Hussain (P)".

48.

Voir : "Kâmel al-Ziyârât", Sect. 79

49.

"Al-Meçbâh" d'al-Kaf`amî, 2/158.

50.

Évoquer beaucoup Allah ne signifie pas qu'on se contente de réciter "Sobhân-Allâh" (Allah

soit Glorifié!) et "Allâh Akbar" (Allah est plus Grand!), à maintes reprises. Expliquant la signification de l'évocation d'Allah, l'Imam al-Çâdeq dit : «Je ne dis pas seulement, pour évoquer Allah, "Sobhân-Allâh", "Allâh Akbar" et "Lâ Elâha ella-Allâh", mais j'évoque Allah dans toutes les situations, c'est-à-dire lorsque j'accomplis de bonnes actions et lorsque je m'abstiens de pécher». Voir : "Kâmel al-Ziyârât", p. 131, H.1.

51.

Par référence au Verset coranique : «Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le Chemin d'Allah sont morts. Ils sont vivants! Ils seront pourvus de biens auprès de leurs Seigneur» (Sourate Ale `Imrân, 3;169).

52.

Voir "Uçûl al-Kâfî, Ketâb al-Imân", Chap. Ziyârat al-Ekhwân.

53.

Voir : "Oçoul al-Kâfî, Ketâb al-Imân", Chp. Ziyârat al-Ekhwân, 2/64, H. 12.

54.

L'Imam Ali dit : «Le Jugement d'Allah est le même pour les habitants des Cieux et de la Terre. Les choses qu'Allah a interdites, sont interdites pour tous, sans exception. Sa Loi est irrévocabile» (Nahj al-Balâghah, Prône No. 192).

55.

"Al-Kâfî", 2/60, H. 3.

56.

"Al-Kâfî", 2/139, H. 13.

57.

"Al-Kâfî", 2/62, H. 6.

58.

"Al-Kâfî", 2/63, H. 10.

59.

"Al-Kâfî", 2/63, H. 13.

60.

"Al-Kâfî", 2/64, H. 15.

61.

"Al-Kâfî", 2/183, H. 9.

62.

"Nahj al-Balâghah"

63.

Voir : "Manâqeb Ibn Chahr Achoub", 4/19, où l'auteur rapporte le récit suivant d'al-Mobarrad et d'Ibn `A'echah : «Un Syrien vit l'Imam al-Hassan sur sa monture. Il se mit à le maudire et l'Imam restait silencieux. Lorsqu'il vida son sac, l'Imam al-Hassan vint vers lui, le salua et lui sourit en disant : «O Cheikh! Je te crois un étranger. Sans doute as-tu fait une méprise. Si tu as des reproches à nous faire, nous les acceptons. Si tu nous demandes quelque chose, nous te l'accordons. Si tu as une question à nous poser, nous te répondons. Si tu nous demandes de te transporter, nous te transportons. Si tu as faim, nous te donnons à manger. Si tu es nécessiteux, nous pourvoyons à tes besoins. Si tu es chassé de chez toi, nous te donnons refuge. Si tu as un besoin, nous le satisfaisons. Il vaudrait mieux pour toi d'apporter ton bagage chez nous et d'être notre hôte jusqu'à la date de ton départ, car nous avons une maison vaste, une grande hospitalité et beaucoup d'argent». Lorsque le Syrien entendu ce discours, ses larmes coulèrent et il dit : «J'atteste que tu es le Calife d'Allah sur terre, car Allah sait mieux que quiconque à qui confier Ses messages. Toi et ton père, vous étiez les plus détestables des créatures d'Allah pour moi. Et te voilà maintenant, le plus aimé de la créature d'Allah pour moi.» Et liant le geste à la parole, il transporta son bagage chez l'Imam jusqu'au son départ, et devint un partisan des Ahl-ul-Bayt».

64.

Car le Coran dit : «Soyez hostile envers quiconque vous est hostile, dans la mesure où il vous est hostile» (Sourate al-Baqarah, 2:194).

65.

"Al-Kâfi", 2/250, H. 17; "Eqâb al-A`mâl", p. 274.

66.

Voir : "Wasâ'el al-Chî`ah", 17/183, Sect. "Tahrîm Ma`ounat al-Dhâlemîn".

67.

Allusion au Verset 113 de la Sourate Houd cité plus haut.

68.

Voir : "Tohaf al-`Oqoul", p. 275.

69.

Voir : "Rejâl al-Kâchî", p. 440, H. 828.

70.

"Tohaf al-`Oqoul", p. 332.

71.

"Behâr al-Anwâr", 75/381, H. 46.

72.

Voir l'édition commentée de "Wasâ'el al-Chî'ah", 17/196, H. 22338, ainsi que le reste des Hadith de la Section 46.

73.

Voir : "Mosnad Ahmad", 1/48; "Fadhâ'el Ahmad", 77/115; "Al-Sonnah" d'Ibn Abî `Açem, p. 593, H. 1372, 1373, 1374; "Mochkel al-Athâr", 2/307; "Khaçâ'eç al-Nasâ'î", p. 100, H. 85-87; "Al-Mo`jam al-Çaghîr" d'al-Tabarânî, 1/65; "Al-Mo`jam al-Awsat", 2/68; "Holyat al-Awliyâ", 5/26; "Al-Manâqeb" d'Ibn al-Maghâzelî, p. 20, H. 27; "Kanz al-`Ommal", 13/157, H. 36485, 36486 et p. 17, H. 36514, 36515; "Osod al-Ghâbah", 3/321 et 4/28.

74.

"Nahj al-Balâghah", Lettre No. 62 (Lettre aux Gens de Baçrah).

75.

Voir : "Tabaqât Ibn Sa`d", 2/339; "Fadhâ'el Ahmad", p. 155, H. 222; "Ansâb al-Achrâf" d'al-Balâtharî, 2/99, H. 29; "Charh Nahj al-Balâghah" d'Ibn Abil-Hadîd, 1/18; "Al-Manâqeb" d'al-Khawârezmî, pp. 96-97, note des Hadith 97 et 98; "Osod al-Ghâbah", 4/22; "Kefâyat al-Tâleb", p. 217; "Al-Ecâbah", 2/509; "Thakhâ'er al-`Oqbâ", p. 82; "Tahthîb al-Tahthîb", 7/296; "Tathkerat al-Khawâç", pp. 134, 137; "Al-Riyâdh al-Nadherah", 3/161; "Farâ'ed al-Samtayn", 1/344, H.

267.

76.

Voir : "Al-Manâqeb" d'al-Khawârezmî, p. 80, H. 65; "Tathkerat al-Khawâç", p. 137; "Charh Nahj al-Balâghah" d'Ibn Abil-Hadîd, 1/18 et 141, ainsi que 12/179 et 223; "Kefâyat al-Tâleb", p. 219; "Thakhâ'er al-`Oqbâ", p. 82; "Al-Riyâdh al-Nadherah", 3/161.

77.

Il est à noter que le Traité de l'Imam al-Hassan avec Mo`âwiyah n'était pas une capitulation, comme certains se plaisent à le croire, mais une continuation du combat contre la déviation par d'autres moyens, ni une renonciation au Califat, mais seulement au pouvoir. L'Imam al-Hassan et l'Imam al-Hussain livrèrent le même combat contre la déviation omeyyade, mais de deux façons différentes, dictées par les conjonctures politiques et sociales de leurs époques différentes.

Pour avoir une idée précise et complète de l'attitude de l'Imam al-Hassan face à Mo`âwiyah, voir notamment en français : "Pour une lecture correcte de L'imam Al-Hassan et de son traité de Réconciliation avec Mu`âwiyah" d'Abbas Ahmad al-Bostani, Publication du Séminaire Islam. Voir, pour plus de détails sur les raisons du soulèvement de l'Imam al-Hussayn : "L'Imam al-Hussayn et le Jour de `Achourâ'", Ed. B.A.B., Traduction A.A. al-Bostani, Paris, 1984.

Voir aussi (en arabe) : "Çolh al-Hassan" d'al-Cheikh Râdhî Ale Yassîn"; "Al-Majâles al-

Fâkherah fî Ma'âtem al-`Otrah al-Tâherah"; "Charh Nahj al-Balâghah", Tom. IV; "Al-Imâm al-Hussain (P)" d'Abdullâh al-`Alâyelî; "Mokhtaçar Târîkh Demachq", 25/43; "Târîkh al-Tabarî", 5/162; "Al-Kâmel fil-Târîkh" d'Ibn al-Athîr, 3/404; "Târîkh al-Islâm" d'al-Thahabî, 4/5; "Târîkh al-Kholafâ'" (al-Imâmah wal-Siyâsah) d'Ibn Qotaybah, 1/164

78.

Voir, pour plus de détails sur les raisons du soulèvement de l'Imam al-Hussayn : "L'Imam al-Hussayn et le Jour de `Achourâ'", Ed. B.A.B., Traduction A.A. al-Bostani, Paris, 1984.

79.

La gloire de l'Islam signifie : adorer Allah, obéir aux Lois religieuses, au gouvernement islamique et aux dirigeants religieux, défendre les droits des gens, établir la justice individuelle et sociale, l'égalité, et la liberté de pensée et de parole, et inculquer aux gens l'esprit de la fraternité islamique.

Les Saints Imams d'Ahl-ul-Bayt ont voué leur vie à la protection et à la préservation des Principes de l'Islam, du Saint Coran et des Traditions du Saint Prophète. Ils ont éduqué les gens au respect de ces nombreux Principes.

Celui qui les transgresse et usurpe les droits des gens, qui viole la sainteté de la Justice, et établit son propre système d'administration, qui supprime la liberté de l'homme et se comporte comme Pharaon, est appelé "Tâghout" (transgresseur) par le Saint Coran; et celui qui souffre de l'oppression des transgresseurs et qui est privé des Bienfaits qu'Allah lui a accordés est appelé "Mostadh`af" (opprimé et privé de ses droits).

Les adeptes du Prophète de l'Islam et de ses Descendants Élus ne reconnaissent comme Super-Puissant qu'Allah, et sont prêts à affronter de tels transgresseurs et à défendre les opprimés, étant donné qu'ils sont armés des Principes de leur Foi. Lorsqu'ils récitent la "Kalemah Tayyebah" (Lâ Elâha ella-llâh), ils expriment leur foi à l'attachement à ces mêmes Principes. Le Séminaire Islamique

80.

"Al-Çahîfah al-Sajjâdiyyah", Du`â' No. 27.

81.

N'est-ce pas un excellent Du`â' pour tous les Musulmans de notre époque, afin qu'ils en tirent des leçons et qu'ils implorent Allah pour les conduire à unifier leurs rangs et à éclairer leurs esprits dans ces jours difficiles?

82.

"Amâlî al-Çadouq", p. 277, H. 21; "Wasâ'el al-Chî'ah", 16/229, H. 21406.

83.

Comme nous l'avons déjà vu dans le Chapitre "La Taqiyah" où nous avons noté, comment al-Kawtharî - dans son commentaire de l'ouvrage d'al-Isfarâ'înî, "Al-Tabçîr fil-Dîn", p. 185 - accuse les Chiites de "former sous l'habit du Chiisme, des associations secrètes etc"!!

84.

Voir : "Al-Faqîh", 4/66, H. 195; `Awâlî al-La'âlî", 3/473, H. 3; "Tohaf al-`Oqoul", p. 34; "Wasâ'el al-Chî`ah", 5/120, H. 6089; "Sonan al-Dâr-Qotnî", 3/26, H. 91, 92; "Kanz al-`Ommal", 1/92, H. 397.

85.

"Al-Kâfî", 2/135, H. 2; "Wasâ'el al-Chî`ah", 12/205, H. 6097; "Al-Kheçâl", 2/350, H. 26; "Moçâdaqat al-Ikhwân", 143/4; "Al-Amâlî" d'al-Tousî, p. 98, H. 149/3.

86.

Oçoul al-Kâfî, Ketâb al-`Echrah, al-Bâb al-Awwal

87.

"Al-Kâfî", 2/464, H. 4; "Wasâ'el al-Chî`ah", 12/6, H. 15497.

88.

. "Moçâdaqat al-Ikhwân", p. 38, H. 2; "Wasâ'el al-Chî`ah", 12/209, H. 16106